



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2014

RE/MAX SIGNATURE R.B. 450.922.7777

ÉQUIPE BINET. VOS EXPERTS EN IMMOBILIER

L'ÉQUIPE #1 de Sainte-Julie

ROBERT BINET VANESSA BINET COURTIERS IMMOBILIERS

equipebinet.com

ÉRIC ALLAIRE
Avocat, Médiateur accrédité
ALLAIRE LEDUC, AVOCATS s.r.l.

UNE REPRÉSENTATION
À LA HAUTEUR
DE VOS ATTENTES

509, Jules-Choquet, bur. E, Sainte-Julie (Qc) J3E 1W6

450.338.4556 • 450.338.4558
sa@ericallaireavocat.com • www.allaireleducavocats.com

metro PLUS Famille Rienneau

Avez-vous votre carte ?



Ouvert de 8h à 23h tous les jours
2103, boul. Armand-Frappier,
Sainte-Julie

Promotion automnale



109⁹⁵\$

- Changement d'huile Synthétique  Edge SPT
- Inspection Multipoint
- Traitement Aquapel pour le pare-brise
- Assistance routière incluse

MONSIEUR MUFFLER

190, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450.922.2121
www.mmstj Julie.mechanicnet.com

tc • MEDIA

L'Information

Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

Le mercredi
1^{er} octobre 2014
N°40 | 20 pages
20 545 exemplaires



ARME À AIR COMPRIMÉ

Des élèves tirés dans la cour d'école

PAGE 3

Six élèves atteints par des balles de plastique

Au moins six élèves de l'école primaire de l'Odysée, à Saint-Amable, ont été atteints de projectiles de plastique, tirés par des fusils à air comprimé, alors qu'ils se trouvaient dans la cour de l'établissement, le 18 septembre, pendant la pause du dîner.



CHRISTIAN LEPAGE
jul.redaction@tc.tc

Selon des témoins, ce sont trois adolescents qui ont tiré les projectiles sur des enfants de 8 et 9 ans, avant de prendre la fuite en voiture.

«Je jouais au soccer avec mes amis et j'ai senti une douleur à ma cheville. J'ai vraiment eu peur», raconte une des victimes, Gabriel Bisson, 9 ans.

La mère d'une autre victime, Lyne Poirier, explique que sa fille a reçu un projectile près d'un œil. «Elle aurait pu être blessée plus gravement. Mes deux

enfants vont à cette école et ils sont arrivés à la maison sous le choc ce jour-là», ajoute la mère, inquiète.

Sécurité renforcée

La direction de l'école a rencontré les élèves concernés puis a appelé la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent. La police a ouvert une enquête et dit posséder une bonne description des individus et de la voiture d'un des suspects, une Honda grise avec des enjoliveurs de roues noirs, selon des témoins.

La directrice de l'école primaire de l'Odysée, Hélène Richard, s'est montrée profondément préoccupée par les événements, mais précise que la sécurité a été renforcée autour de l'école. «Les jeunes et les parents ont été rencontrés. Nous les avons rassurés», dit-elle.

Des parents rencontrés aux abords de l'école ont manifesté leurs inquiétudes. Plusieurs préfèrent maintenant aller chercher leur enfant à l'école plutôt que de le laisser revenir seul à la maison.



Gabriel Bisson a été atteint d'un projectile de plastique à la cheville.
PHOTO TC MEDIA - CHRISTIAN LEPAGE

LES FUSILS À AIR COMPRIMÉ

Des armes populaires, en vente libre

Les armes à air comprimé, comme celle qui a vraisemblablement été utilisée pour tirer en direction des élèves de l'école de l'Odysée, à Saint-Amable, sont offertes en vente libre.

CHRISTIAN LEPAGE
jul.redaction@tc.tc

Ces armes, aussi appelées *air soft*, sont de plus en plus populaires depuis quelques années. «C'est devenu une mode chez les ados. Des parents viennent chercher ces fusils pour leurs enfants de 12 à 15 ans», explique Mathieu Beaupré, directeur du département de sports et plein air du magasin Canadian Tire, à Boucherville.

Généralement, les adolescents

s'équipent de ces armes pour s'amuser à se tirer dessus. «C'est fait pour s'amuser, mais il faut se protéger, surtout les yeux. Une bille de plastique dans un œil peut avoir de graves conséquences», ajoute M. Beaupré.

Interdit aux moins de 18 ans

Cependant, les magasins Canadian Tire interdisent la vente de ces armes aux moins de 18 ans. «C'est notre politique et nous sommes très sévères là-dessus. Aucune arme ni munition aux mineurs», précise M. Beaupré. Les armes et les projectiles de plastique sont d'ailleurs gardés sous clé. Aucun permis d'arme n'est requis pour s'en procurer.

Le magasin offre plus d'une dizaine de modèles de fusils à air comprimé. Les prix varient de 16,99\$ pour un

petit pistolet, à plus de 300\$ pour une arme semi-automatique, comme celle qui aurait probablement été utilisée à Saint-Amable. Ces modèles, plus sophistiqués, peuvent facilement tirer sur une distance 350 pieds.

Le capitaine François Cinq-Mars, de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent, soutient que même s'il ne s'agit pas d'armes conventionnelles, les individus recherchés pourraient faire face à de graves accusations criminelles. «Ces fusils peuvent représenter une arme à feu selon le Code criminel. Cela va dépendre de la force la balle et de son impact», dit-il.

M. Cinq-Mars indique que s'ils sont retrouvés, les suspects pourraient être accusés d'agressions armées, de voies de fait et de possession d'une arme à feu dans un but dangereux.



Mathieu Beaupré, du magasin Canadian Tire, montre des armes à air comprimé.

PHOTO TC MEDIA - CHRISTIAN LEPAGE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET ESTHÉTIQUE

Saviez-vous que :

5 ans de formation sont nécessaires, après la médecine, pour devenir chirurgien plastique et esthétique

Clinique de chirurgie esthétique

D^r Serge Côté

CHIRURGIE DES SEINS, DES PAUPIÈRES, DE L'ABDOMEN, LIFTING FACIAL

LIPOSUCCION PAR ULTRASON

INJECTION COLLAGÈNE, BOTOX

RADIÉSSE, RESTYLANE ET PERLANE

2700, CHEMIN CHAMBLAY, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4L 4G9

TÉLÉPHONE: (450) 646-4328

clinique-s.cote@videotron.ca

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CHIRURGIENS PLASTICIENS DU QUÉBEC

Maintenant vous savez qui consulter!

RÉSIDENCE St-Louis

RÉSIDENCE CERTIFIÉE

VISITE EN TOUT TEMPS de 13 h à 16 h

- Construction supérieure
- Un site chaleureux • Animation
- Salle à manger • Service aux tables
- Garage intérieur • Entrées laveuse/sécheuse
- Salle commune • Infirmière
- Surveillance 24 heures
- Crédit impôt disponible

• STUDIO (400 Pi²)
-Cuisinette, laveuse/sécheuse - Balcon privé
à partir de 950 \$ /mois

• 3 1/2 (600 à 660 pi²) - • 4 1/2 (900 pi²)

Réservez dès maintenant
450.649.6845

450.649.6845
www.residencesfleurdelys.com

1570, Saint-Louis, Sainte-Julie

LETTRES DE NOS LECTEURS

Déçu du tarif aux parcs nationaux

Stéphane Bellavigna

C'est vraiment dommage qu'il y ait même un tarif d'accès pour les parcs nationaux. Quand c'était gratuit, j'y allais à l'occasion. Avec l'arrivée de la tarification au début des années 2000, mes visites sont devenues de moins en moins fréquentes et, aujourd'hui, je ne fréquente plus les parcs nationaux à proximité de chez moi (Boucherville et Saint-Bruno).

C'est une situation désolante quand on se compare aux Américains. Les parcs nationaux aux États-Unis sont souvent gratuits. Cet été, je suis d'ailleurs allé dans un parc des Adirondacks et l'accès y était tout à fait gratuit, même le stationnement. Les seuls frais à payer étaient pour le camping, si on voulait y penser la nuit.

Pourtant, on est supposé être en territoire socialiste et les Américains, en capitaliste...

Un 2^e versement de taxe le 1^{er} janvier

Jacques Brissette

À la Commission scolaire des Patriotes,

J'accuse réception de mon compte de taxes scolaires pour la période du 7 janvier 2014 au 30 juin 2015.

Je vous ferai remarquer que le deuxième versement est dû le 1^{er} janvier 2015. Je me demande à quoi a pensé celui d'entre vous qui a décidé de la date d'échéance. Quelles sont les «brillantes personnes» qui ont accepté cette date?

Si je me présente à vos bureaux à la date d'échéance, est-ce qu'il y aura une personne dévouée pour me remettre un reçu ou si la porte sera barrée à double tour?

Vous me décevez énormément. Et le mot énormément n'est pas trop fort.

J'avais toujours pensé que les dirigeants de la commission scolaire étaient plus intelligents que ce que je constate aujourd'hui.

VOXPOP

Que pensez-vous des différentes coupures budgétaires du gouvernement Couillard?

«C'est toujours trop. Tout augmente et on nous inflige des coupures.»

-Venus Di Genova



«Des fois, on n'a pas le choix. C'est comme dans un foyer.»

-Lise-Anne Caron



«Ce n'est vraiment pas utile.»

-Denis Bénéard



«Les coupures dans le système de santé, cela me fait très peur.»

-Josianne Labbé



«Il y a des coupures à faire au sein de l'administration gouvernementale. Pas dans les milieux scolaires.»

-Nancy Barriault



«Je ne sais pas quoi penser. Il faut faire quelque chose, c'est certain, mais jusqu'où?»

-Jean-Marc Lavoie



Précision

Dans la lettre *L'inutilité des réseaux sociaux*, signée par Jean de Lanauze et publiée dans notre édition du 24 septembre, il aurait fallu lire que le coût pour la diffusion sur le Web des séances publiques de la Ville de Sainte-Julie est de 4000\$, et non de 2000\$. Nos excuses.

CHANGEMENT D'ADRESSE COURRIEL POUR LA RÉDACTION

Veillez noter que l'adresse courriel pour rejoindre la rédaction a changé. Il faut dorénavant utiliser l'adresse jul.redaction@tc.tc pour faire parvenir vos communiqués, vos commentaires et vos lettres ouvertes aux journalistes. Merci de votre collaboration.

L'Information

Sainte-Julie • Verennes • Saint-Amable

infodeste-julie.qc.ca



Veillez recycler ce journal



566, avenue Jules-Choquet, local 2,
Sainte-Julie J3E 1W6

Téléphone 450 649-0719 Télécopieur 450 649-7748

Petites annonces 1-866-637-5236

Éditeur : Sylvain Bouchard
Directrice de l'information :
Nathalie Gilbert
Photographe :
PPM/Robert Gosselin
Coordinatrice :
Lucie Roy
Conseillères publicitaires :
Nicole Beauséjour, Linda Bourdus

Infographie :
TC Media

Directeur général régional,
région Montérégie Est :
Serge Landry

Vice-président principal : Denis Hénault

Tirage : 20 545 exemplaires

Publié par Media
Transcontinental S.E.N.C.,
Impression :
Transcontinental Métropolitain,
12300 Métropolitain Blvd, East
Pointe-aux-Trembles, Québec,
Canada H1B 5Y2 et distribué
par Publi Sac pour plaintes ou
requêtes : 1 888-999-2272

PRÈS DE CHEZ VOUS,
LE PROJET LE PLUS
ABORDABLE DE LA RÉGION



CONSTRUCTION
JOLIVAR

jolivar.ca



Le modèle Sauvignon
à partir de **239 774 \$***

*Incluant taxes et terrain

VISITES LIBRES
Samedi et dimanche - 13h à 17h

L'école le Carrefour accueillera des élèves de Contrecœur

À compter de l'année scolaire 2015-2016, l'école secondaire le Carrefour, située à Varennes, deviendra l'école de secteur pour tous les élèves du secondaire résidant à Contrecœur. De plus, ces derniers auront dorénavant accès aux programmes particuliers des autres écoles secondaires de la Commission scolaire des Patriotes qui sont offerts aux élèves de l'ensemble ou d'une partie du territoire.

Rappelons que les élèves qui fréquentent l'une des deux écoles primaires de Contrecœur, soit l'école Mère-Marie-Rose et la nouvelle école, poursuivront leurs études secondaires à la CSP dès l'an prochain, soit en septembre 2015.

L'entente pour la scolarisation au secondaire des élèves de Contrecœur à la Commission scolaire Sorel-Tracy, qui existait depuis 1998, ne sera pas renouvelée et se terminera donc le 30 juin 2015. Toutefois, les élèves qui fréquentent actuellement la Commission scolaire de Sorel-Tracy pourront, s'ils le désirent, se prévaloir de mesures transitoires afin d'y terminer leur scolarisation de niveau secondaire.

Nouveau camion de pompier à Varennes

La Ville de Varennes s'est portée acquéreuse d'un tout nouveau camion autopompe de marque E-One modèle Typhoon, un investissement de 568 000\$.

Deuxième du genre au Québec, celui-ci remplace un véhicule datant de 1990 qui avait terminé sa fin de vie utile. Muni d'une cabine d'équipage pouvant accueillir six passagers, ce camion possède une puissante pompe pouvant projeter une quantité de 1250 gallons d'eau par minute.



Certification au Québec ou à San Andres avec nous

PADI

Cours de **PLONGÉE SOUS-MARINE**

Début: 26 octobre

99\$*

LES CENTRES DE Plongée NordSud

A LA PISCINE DE STE-JULIE
1-866-667-3783

* Certification non incluse. Certaines conditions s'appliquent.

www.plongeenordsud.com





INVITATION

DE VOTRE

Chambre de commerce MONT-SAINT-BRUNO



EN VEDETTE



CHEF DE CÉLINE DION
CHEF EXÉCUTIF
Olivier Delcol



MUSICIEN
Brian Harbec



ANIMATEUR
Manuel Hurtubise

Cocktail de bienvenue
—
Souper quatre services



Accord mets & vins
—
Encan silencieux



Tirage de prix
—
Rencontres & réseautage

INFORMATIONS

DATE & HEURE: Jeudi 16 octobre 2014 à 18 h
LIEU: Centre Marcel-Dulude
BILLET: 180\$, taxes en sus
RÉSERVATION: 450 653-0585 | info@ccstbruno.ca

*Bienvenue
aux non-membres!*



**CHAMBRE DE
COMMERCE**
Mont-Saint-Bruno
SAINTE-JULIE • SAINT-BRUNO • SAINTE-ANNE

PARTENAIRES PRESTIGE:

 **Desjardins**

PARTENAIRES DIAMANT:

 **PROMENADES ST-BRUNO**
VOTRE CENTRE À LA MODÉ

PARTENAIRE PLATINE:

 **Jacinthe Dicaire, CRHA**
jacinthedicair.com

Le Journal
de Saint-Bruno/Saint-Basile

 **BMW Sainte-Julie**

L'Information
Sainte-Julie • Varennes • Saint-Anne

Lepelco

L'information de Ste-Julie - Le mercredi 1 octobre 2014 - 9

>TC5903033

La Montérégie a connu une bonne saison touristique estivale

Tourisme Montérégie se dit satisfaite de la saison estivale en Montérégie, particulièrement au niveau de l'hébergement. L'été en Montérégie a été marqué par des fluctuations importantes dans son parc hôtelier, qui compte 4500 unités d'hébergement.

«Le mois de mai a été excellent avec une hausse de 12% par rapport à 2013. Les mois de juin et juillet ont eux aussi été en hausse de 8% et de 6,5% et les prévisions pour le mois d'août semblent très favorables. Rappelons que la fermeture de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe en 2013 avait particulièrement affecté la performance de la région», explique Josée Julien, directrice générale de Tourisme Montérégie.

En ce qui concerne les attraits et produits touristiques de la région dont la fréquentation dépend beaucoup des marchés des clientèles excursionnistes, la saison estivale est variable. Les mois de juin et juillet sont à oublier avec des résultats faibles et moyens au niveau de l'achalandage chez les intervenants touristiques. Les mois d'août et septembre ont été les meilleurs avec une température chaude et ensoleillée, ce qui a aidé plusieurs intervenants qui se dirigeaient vers une saison estivale décevante jusque-là.

Du côté des événements, l'Expo de Saint-Hyacinthe a attiré près de 200 000 visiteurs, tout comme le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy. Les chiffres sont très semblables aux années précédentes, ce qui est encourageant. Au niveau de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, malheureusement, Dame nature ne s'est pas présentée en offrant seulement cinq envolées de montgolfières sur une possibilité de 18.

L'été a été bon entre autres pour la plupart des vignobles de la Route des vins de la Montérégie. Tourisme Montérégie a innové cette année en proposant des propositions de séjours sur la Route des vins de la Montérégie. Les visiteurs peuvent choisir l'un des trois itinéraires de deux ou trois journées sur la Route des vins de la Montérégie. En plus de la visite des vignobles, des activités complémentaires et des suggestions d'hébergement sont offertes pour agréments les escapades.

Les activités intérieures (musées, centres d'interprétation, etc.) connaissent toutefois une légère baisse d'achalandage pour certains et une année exceptionnelle pour d'autres. La canicule limite la pratique de certaines activités de plein air, notamment auprès des clientèles



Coteau Rougemont fait partie des destinations proposées par la Route des vins de la Montérégie. PHOTO CAPTURE D'ÉCRAN - TOURISME MONTE RÉGIE

familiales qui préfèrent davantage les activités nautiques.

Près de 132 000 brochures sur la région ont été distribuées par Tourisme Montérégie pour faire la promotion de toutes les activités estivales dans la région. Le cyclotourisme et le guide touristique de la Montérégie sont les outils les plus populaires.

Les visites sur le site Internet de Tourisme Montérégie du mois de mai à septembre ont augmenté de 15%, passant de 182 000 visites à 209 000 visites uniques. Les sites thématiques sur le cyclotourisme, les escapades estivales, la Route des vins de la Montérégie et la Route des cidres sont également tous en hausse.

RÉSIDENCE

La Seigneurie de Chambly

Une résidence Fleur de lys

STUDIO (490 pi²)

Cuisinette
Laveuse/sécheuse
Balcon privé

À partir de
875\$
mois

RÉSIDENCES FLEUR DE LYS

Aux Résidences Fleur de lys, nous pouvons accueillir des résidents autonomes ou semi-autonomes dont le confort et la sécurité sont assurés par un personnel permanent qualifié.

- Services en option
- Contrôle de la médication
- Entretien ménager
- Prise de glycémie

3 adresses pour une qualité de vie supérieure
Chambly • Ste-Julie • Iberville

VISITE
SANS RENDEZ-VOUS
du lundi au dimanche
de 13 h à 16 h 30
Bienvenue à tous

2 1/2
STUDIO

3 1/2
730 à 985 pi²

4 1/2
935 à 1115 pi²

999, Oscar Viau, Chambly • 450 403-1684
www.residencesfleurdelys.com

Service aux entreprises
et à la communauté
Commission scolaire des Patriotes

Formation sur mesure

Séances d'information
7 et 14 octobre à 13 h 30

Centre de formation professionnelle des Patriotes

Cariste / Conducteur de chariot élévateur

Du 20 octobre au 28 novembre 2014

Inscrivez-vous dès maintenant !

450 645-2370, poste 7103

Cette formation est offerte grâce à la participation financière d'Emploi-Québec

Emploi Québec
Montérégie

LIEU DE FORMATION
Centre de formation professionnelle des Patriotes
2121, rue Darwin, Sainte-Julie

CONDITIONS D'ADMISSION
Avoir un secondaire 2 ou l'équivalent en français, anglais et mathématique
OU
Avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
OU
Avoir réussi le test de développement général (TDG)
ET
Avoir 18 ans ou plus
ET
Satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de formation de la main d'oeuvre d'Emploi-Québec

De l'aide pour les hommes

Le Groupe de partage pour hommes de la Montérégie a pour but la croissance personnelle et le mieux-être intérieur, en plus de venir en aide aux hommes qui vivent des difficultés, soit une rupture amoureuse, une séparation, une perte d'emploi, un divorce, de l'isolement, un deuil, une situation éprouvante. L'aide et le soutien sont apportés par l'entremise de groupes d'échange animés par des intervenants qualifiés. Les rencontres ont lieu à Longueuil, Boucherville, Varennes et, selon la demande, dans d'autres municipalités, un soir de semaine, de 19h à 22h. Information: 514.299.3210 ou www.gphm.ca ou encore groupepartagehommes@gmail.com.

Animateurs recherchés

Le Groupe de partage pour hommes de la Montérégie est à la recherche d'animateurs masculins bénévoles expérimentés dans la relation d'aide pour animer des rencontres pour hommes en difficultés ou en croissance, un soir de semaine. Renseignements: Eddy Pierre ou Michel Grisé au 514.299.3210 ou www.gphm.ca.

Intervention en violence conjugale et familiale

L'entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil offre le service d'intervention en violence conjugale et familiale. Ce service s'adresse aux hommes dont le comportement violent fait souffrir leur entourage, dont les enfants ont peur et dont la conjointe menace de les quitter. Les intervenants aideront les hommes à développer leurs habiletés de communication, de responsabilisation et à faire cesser les comportements violents. Il y aura deux ou trois rencontres d'accueil et d'évaluation afin d'établir un lien, de mieux connaître la situation et de vérifier la motivation aux changements. Ensuite, ils pourront intégrer un groupe d'intervention. Les frais seront calculés selon le revenu annuel de chacun. Pour un rendez-vous: Belœil au 450.446.6225 ou Greenfield Park au 450.672.6461.

Marche dans Chambly

Pour la bonne forme physique, quoi de mieux qu'une bonne marche? Le club Les Forts du plein air invite la population à une marche dans Chambly, le jeudi 2 octobre, départ à 10h au parc Gilles-Villeneuve (près de la piscine), 535, boul. Brassard. Tous les retraités, hommes et femmes, sont les bienvenus. Une cotisation annuelle de 25\$ est demandée. Information: 450.658.4988.

Les Forts du plein air invitent les retraités à marcher

Les Forts du plein air invitent tous les retraités, le jeudi 9 octobre, pour une marche dans Chambly, du Canadian Tire jusqu'à la Ferme Guyon. Le départ se fait à 13h au stationnement du Canadian Tire. Une cotisation annuelle de 25\$ est demandée. Information: 450.658.4988.

Jouer au curling cette année

Le club de curling Bel-Aire, 111, rue Martel à Mont-Saint-Hilaire, invite la population à ses portes ouvertes, du 6 au 12 octobre. Ce sport d'équipe a fait la fierté du Club lors des derniers Jeux olympiques. Accessible à tous, il est facile à apprendre et agréable à pratiquer. Aucune expérience n'est requise et l'équipement de base est fourni. Renseignements: www.curlingbelaire.com ou 450.467.7344.

AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Patriotes par Claude Sasseville, président d'élection, que la liste électorale de la Commission scolaire a été déposée au siège social de la Commission scolaire le 26 septembre 2014.

LA LISTE ÉLECTORALE DES CIRCONSCRIPTIONS CI-DESSOUS FERA L'OBJET D'UNE RÉVISION :

Numéros des circonscriptions	Noms des Villes (V), Municipalités (M) ou Paroisses (P)
I.	Contrecoeur (V), Saint-Antoine-sur-Richelieu (M), Saint-Denis-sur-Richelieu (M), Saint-Marc-sur-Richelieu (M), Saint-Charles-sur-Richelieu (M) Saint-Mathieu-de-Beloil (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
2.	Otterburn Park (V), Saint-Jean-Baptiste (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
3.	Varennes (V)
4.	Beloil (V) et McMasterville (M)
5.	Verchères (M), Saint-Amable (M), Calixa-Lavallée (P) et une partie de Sainte-Julie (V)
6.	Une partie de Sainte-Julie (V)
7.	Saint-Basile-le-Grand (V) et Carignan (V)
8.	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
9.	Chambly (V)
10.	Une partie de Boucherville (V)
11.	Une partie de Boucherville (V)

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR ET AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT LES SUIVANTES :

toute personne qui, le jour du scrutin :

- a 18 ans accomplis;
 - est de citoyenneté canadienne;
 - est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - n'est pas sous curatelle;
 - n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;
- et : a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;
- ou : n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.

Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

LES ENDROITS OÙ PEUT ÊTRE CONSULTÉE LA LISTE ÉLECTORALE ET OÙ LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SONT :

Auprès de la personne désignée

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
du 6 au 10 octobre de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Auprès de la Commission de révision

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR
Local C-113
131, chemin du Petit-Bois
Varennes
Le 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC
Local 13.02
525, rue Jolliet
Mont-Saint-Hilaire
Le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY
Local Cafétéria C
535, boulevard Brassard
Chambly
Le 9 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Le 14 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
le 22 septembre 2014.
Claude Sasseville, président d'élection

■ 1430, rue Montarville,
Saint-Bruno-de-Montarville QC
J3V 3T5
☎ 450 441-2919



Commission scolaire
des Patriotes

: www.csp.qc.ca

L'opposition des élus n'y changera rien

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande à Postes Canada de surseoir à sa décision d'abandonner la livraison du courrier à domicile d'ici cinq ans et de mener une véritable consultation publique auprès des citoyens.

FRÉDÉRIC KHALKHAL
frederic.khalkhal@tc.tc

Martin Murray, maire de Saint-Bruno, a expliqué que la résolution adoptée en assemblée publique le 15 septembre, au sujet de l'implantation de boîtes postales communautaires sur le territoire, était un moyen de dire à Postes Canada de prendre son temps avant de décider du sort de Saint-Bruno.

«Remplacer les facteurs qui font du porte-à-porte par des boîtes aux lettres communautaires inquiète beaucoup les citoyens, surtout ceux à mobilité réduite, indique-t-il. Le facteur a un rôle important au niveau social et pour les personnes isolées. Nous ne prenons pas position pour ou contre cette mesure, nous voulons que Postes Canada fasse bien les choses. Je crois qu'ils agissent un peu dans la précipitation.»

Cette initiative a été saluée par la députée néo-démocrate de Saint-Bruno-Saint-Hubert, Djaouida Sellah.

«Je veux féliciter les élus municipaux de Saint-Bruno d'avoir pris une position



Près de 6000 résidents de Saint-Bruno reçoivent aujourd'hui le courrier à leur domicile. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

claire et nette contre les changements à nos services postaux. Nous devons tous être unis pour monter une véritable opposition pour forcer les conservateurs à revenir sur ces changements malavi-

sés. Nos aînés, nos personnes à mobilité réduite, nos petites et moyennes entreprises et nos organismes de bienfaisance comptent sur ces services», explique-t-elle.

Déjà décidé

Aujourd'hui, près de 6000 résidents de Saint-Bruno bénéficient des services d'un facteur.

«Implanter ces boîtes postales communautaires est une question de survie pour Postes Canada. Depuis six ans, il y a de moins en moins de courrier et d'ici cinq ans, toutes les régions devront être équipées de ces boîtes», explique Anick Losier, porte-parole de Postes Canada.

«Depuis six ans, il y a de moins en moins de courrier et d'ici cinq ans, toutes les régions devront être équipées de ces boîtes.»

- ANICK LOSIER, POSTES CANADA

La décision de Postes Canada est d'autorité fédérale et les municipalités ne pourront pas aller à son encontre.

«Cependant, nous ne nous sommes jamais imposés de la sorte. On va utiliser encore une fois la collaboration avec les municipalités», conclut Mme Losier.

Venez voir nos nouvelles collections!

Gerry Weber
Katmaï
Lebek
Joseph Ribkoff

Steilmann
Spanner
Gelco
Frank Lyman

Betty Barclay
Monari
Eric Alexandre

SOLO made

2242, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Bruno
Accès par route 116, coin Boucherville ou rue de Chambly 450 653-4225

OUVERT LES DIMANCHES DE 10H À 16H

Service aux entreprises et à la communauté
Commission scolaire des Patriotes

Formation sur mesure

Séances d'information
7 et 14 octobre à 13 h 30

CFPP
Centre de formation professionnelle des Patriotes

Cariste / Conducteur de chariot élévateur

Du 20 octobre au 28 novembre 2014

Inscrivez-vous dès maintenant!
450 645-2370, poste 7103

Cette formation est offerte grâce à la participation financière d'Emploi-Québec

Emploi Québec

LIEU DE FORMATION
Centre de formation professionnelle des Patriotes
2121, rue Darwin, Sainte-Julie

CONDITIONS D'ADMISSION
Avoir un secondaire 2 ou l'équivalent en français, anglais et mathématique
OU
Avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
OU
Avoir réussi le test de développement général (TDG)
ET
Avoir 18 ans ou plus
ET
Satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de formation de la main d'oeuvre d'Emploi-Québec

Au cœur du centre-ville de Saint-Bruno
Depuis 35 ans une expertise, une passion, la santé!

Diane Gingras
acupuncturegingras.com
450 461.0363

LABARRÉ
chiropratiquelabarre.com
450 461.0361

Dr Sébastien Labarre
chiropraticien

Dr Adrien Labarre
chiropraticien

Diane Gingras
acupuncteur, psychothérapeute (OPQ), infirmière

Simon Labarre
acupuncteur, massothérapeute

1532, Montarville, Saint-Bruno
Rez-de-chaussées du Manoir St-Bruno et en arrière du McDonald

CHIROPRATIQUE & D'ACUPUNCTURE

- radiologie sur place
- acupuncture laser pour enfants et adultes
- ouvert 5 jours/5 soirs



Partagez vos
coups de cœur!



weblocal.ca
Trouvez. Évaluez. Partagez.

ACTUALITÉS

Élections à la Commission scolaire des Patriotes

L'équipe de la présidente sortante en campagne

Par Frédéric Khalkhal
Mercredi 1 octobre 2014 10:05:22 HAE



La candidate sortante à la présidence de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Hélène Roberge, a présenté mardi, à Saint-Bruno, son équipe de 11 candidats en vue des élections scolaires qui auront lieu le 2 novembre.

Il y a en tout 31 candidatures aux postes de commissaires dans les 11 circonscriptions couvrant les 21 municipalités qu'englobe la CSP.

Hélène Roberge, déjà commissaire dans la circonscription de Boucherville dès la création des commissions scolaires en 1998, a été la première à se lancer dans la campagne

Une autre formation lui fera face, soit l'Équipe Page, avec, comme candidat à la présidence, Denis Missud.

«Nous sommes fiers des réalisations passées et très conscients des enjeux actuels. Avec notre expérience ainsi enrichie par des idées nouvelles, nous serons prêts dès le lendemain de l'élection à relever les défis présents et à venir de l'éducation», a indiqué Mme Roberge lors de son entrée officielle en campagne.

La candidate sortante fait appel à la mobilisation des parents pour ces élections.

«Notre équipe est convaincue que la participation des citoyens aux élections scolaires et au choix de leurs représentants est un atout majeur pour la qualité de notre système d'éducation publique. L'éducation concerne tous les citoyens, qu'ils aient ou non des enfants à l'école», explique-t-elle.

L'équipe de Mme Roberge est formée de Ronald Tremblay (circonscription 1), Jean-François Meilleur (circonscription 2), Gaétan Marcil (circonscription 3), Philippe Guénette (circonscription 4), Valérie La Madeleine (circonscription 5), Amélie Poirier (circonscription 6), Véronique Morel (circonscription 7), Carole Vigneault (circonscription 8), Christian Huppé (circonscription 9), Alain Langlois (circonscription 10) et Josée Bissonnette (circonscription 11).

Nouvelle formule

Pour la première fois cette année, les citoyens devront élire non seulement les commissaires, mais aussi le ou la présidente de la commission scolaire.

Par ailleurs, le nombre de circonscriptions passe de 25 à 11 sur le territoire de la CSP.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.



ACTUALITÉS

Élection à la Commission scolaire des Patriotes

André Besner brigue la présidence

Par Frédéric Khalkhal
Mercredi 1 octobre 2014 14:11:08 HAE



André Besner, conseiller municipal de l'opposition à Saint-Bruno-de-Montarville, sera candidat, le 2 novembre, au poste de président de la Commission scolaire des Patriotes (CSP).

«J'assiste à chaque mois aux réunions du conseil des commissaires. J'ai été très surpris de constater à quel point un changement s'impose. Il y a une déficience de leadership», indique M. Besner dans un communiqué où il annonce sa candidature à la présidence de la CSP.

L' élu municipal ne voit aucun problème d'éthique ou de gouvernance à sa candidature.

«Il y a certains professionnels, comme les juges, qui sont exclus de cette élection. Les élus municipaux n'en font pas partie. D'autre part, le gouvernement du Québec a envisagé un rapprochement entre les commissions scolaires et le palier municipale. Il y a, en effet, une complicité de ces deux gouvernements de proximité. Je tiens à préciser que je ne profiterai pas de mon rôle d' élu municipal pour ma campagne.»

Disponible

L'une des raisons de la candidature de M. Besner est sa disponibilité.

«En plus de mon expérience en gestion, j'ai complété en 2011 une maîtrise en gestion publique dans le but d'appliquer mes connaissances dans un contexte d' élu. Aujourd'hui, le parti majoritaire au conseil municipal a exclu les membres de l'opposition, dont je fais partie, de toute responsabilité. J'ai donc une grande disponibilité de temps et dans ma volonté de redonner à la société, j'ai décidé de poser ma candidature à la présidence de la CSP», précise-t-il.

M. Besner n'a pas encore présenté son programme aux citoyens et compte le faire dans les prochains jours.

[Besner]

@09 Bas de vignette:André Besner, conseiller municipal de Saint-Bruno-de-Montarville et candidat à la présidence de la CSP.<@12 Crédit photo>Photo gracieuseté<@\$p>

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditionset nos nétiquettes.

À l'école secondaire de Mortagne Reprise des activités au Magasin du monde

Daniel
Hart

Les élèves de l'école secondaire de Mortagne viennent de relancer pour une autre



De nombreux élèves s'investissent dans le projet du Magasin du monde à l'école de Mortagne. Tous y participent sur une base volontaire.

année le Magasin du monde, spécialisé dans le commerce équitable. Une nouvelle équipe a pris la relève et aura l'occasion de se familiariser avec les différentes responsabilités de cette entreprise d'économie sociale dont les

profits sont versés à parts égales entre Oxfam et une cause choisie par l'école, en l'occurrence la Maison Jonathan de Longueuil, un établissement qui aide les jeunes « raccrocheurs ».

« L'an dernier, nous avons fait beaucoup

Le courant risque de changer cette année, estime le jeune administrateur. Lors de la journée portes ouvertes tenue à l'école le 18 septembre dernier, de nombreuses familles ont visité l'établissement et découvert le local réservé au commerce équitable. Tout en sensibilisant les visiteurs à leur projet, les élèves ont réalisé des ventes de 178 \$, une première encourageante pour l'année qui s'amorce.

La gamme de produits offerts regroupe cinq sortes de chocolat, quatre marques de café, une dizaine d'assortiments de thé, des amandes enrobées de chocolat et autres articles non alimentaires tels que débarbouillettes, foulards, bijoux, sacs réutilisables, savons et baume à lèvres.

En plus d'apprendre les rouages d'une entreprise, les élèves qui participent à ce projet se donnent pour mission première de faire de l'éducation auprès des autres en faisant la promotion du commerce équitable. Tous les mardis et jeudis midi, les élèves ouvrent le Magasin du monde à la cafétéria de l'école. Une nouveauté cette année, les produits équitables seront dis-

ponibles en ligne sur le site magmonde.demortagne@csp.qc.ca, ce qui devrait stimuler la demande.

Il est également possible de faire préparer des emballages-cadeaux avec les différents produits disponibles pour diverses occasions.

En 2012, le Magasin du monde de l'école de Mortagne a reçu un prix Catégorie secondaire au Concours québécois en entrepreneuriat, échelon local.



Alexandre Dufresne et Valérie Masny, respectivement président et vice-présidente du C.A. du Magasin du monde à l'école de Mortagne.

Service de décoration offert

Armoires Nouveau Concept

Directement du manufacturier

Estimation gratuite à domicile

Prix qui défient toute compétition!

Tél: 450-645-0665 1420-A, rue De Coulomb à Boucherville

www.armoiresnouveauconcept.com | armoironouveauconcept@gmail.com

G.E.B. Paysagiste

Épandage de terre ou paillis aux plates bande • Pose de tourbe • Travaux extérieurs de tout genre

Aménagement paysager

- Conception / Réalisation d'aménagement
- Service d'horticultrice pour réaménagement
- Pavé-uni / Murets
- Excavation
- Plantation

Redonnez vie à votre terrain et améliorez votre terrasse

Faites confiance à nos équipes spécialisées pour réaliser votre projet de rêve.

450.655.1110 **450.929.1110**

www.paysagistegeb.com

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LONGUEUIL MARC DAVID

DUVALAUTO.COM

ASOPUR

Hydro Québec présente

SÉRIE GRANDS CONCERTS

LA TROÏKA

Ichmouratov
Borodine
Rachmaninov

Ouverture Maslenitsa
Symphonie n° 2
Concerto pour piano n° 3

La puissance, l'espoir et la douceur seront au rendez-vous dans ce concert qui ouvre la saison.

La pièce de résistance sera incontestablement le légendaire concerto n°3 pour piano de Rachmaninov interprété par Jean-Philippe Sylvestre décrit par ses pairs comme un « pianiste qui joue avec son âme ».

JEUDI 9 OCTOBRE 2014, 20 H
SALLE PRATT & WHITNEY CANADA DU THÉÂTRE DE LA VILLE À LONGUEUIL

BILLETS au 450 466-6661 poste 224 ou sur OSDL.CA

MARC DAVID, CHEF D'ORCHESTRE

JEAN-PHILIPPE SYLVESTRE, PIANO

longueuil

OSDL.CA Plus près de vous

AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Patriotes par Claude Sasseville, président d'élection, que la liste électorale de la Commission scolaire a été déposée au siège social de la Commission scolaire le 26 septembre 2014.

LA LISTE ÉLECTORALE DES CIRCONSCRIPTIONS CI-DESSOUS FERA L'OBJET D'UNE RÉVISION :

Nom des circonscriptions	Noms des Villes (V), Municipalités (M) ou Paroisses (P)
1.	Contrecoeur (V), Saint-Antoine-sur-Richelieu (M), Saint-Denis-sur-Richelieu (M), Saint-Marc-sur-Richelieu (M), Saint-Charles-sur-Richelieu (M) Saint-Mathieu-de-Beloil (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
2.	Otterburn Park (V), Saint-Jean-Baptiste (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
3.	Varennes (V)
4.	Beloil (V) et McMasterville (M)
5.	Verchères (M), Saint-Amable (M), Calixa-Lavallée (P) et une partie de Sainte-Julie (V)
6.	Une partie de Sainte-Julie (V)
7.	Saint-Basile-le-Grand (V) et Carignan (V)
8.	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
9.	Chambly (V)
10.	Une partie de Boucherville (V)
11.	Une partie de Boucherville (V)

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR ET AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT LES SUIVANTES :

toute personne qui, le jour du scrutin :

- a 18 ans accomplis;
- est de citoyenneté canadienne;
- est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
- n'est pas sous curatelle;
- n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;

et : a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;

ou : n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.

Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

LES ENDROITS OÙ PEUT ÊTRE CONSULTÉE LA LISTE ÉLECTORALE ET OÙ LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SONT :

Auprès de la personne désignée

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
du 6 au 10 octobre de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Auprès de la Commission de révision

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR

Local C-113
131, chemin du Petit-Bois
Varennes
Le 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC

Local 13.02
525, rue Jolliet
Mont-Saint-Hilaire
Le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY

Local Cafétéria C
535, boulevard Brassard
Chambly
Le 9 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Le 14 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 22 septembre 2014.
Claude Sasseville, président d'élection

1430, rue Montarville,
Saint-Bruno-de-Montarville QC
J3V 3T5

☎ 450 441-2919



Oyé! Oyé!

Redémarrage de nos mardis en après-midi!

Nous sommes heureux de convier nos membres ainsi que tous les bridgeurs qui le désirent à participer à nos séances de bridge qui se déroulent en après-midi. Ces rencontres débutent le mardi 7 octobre prochain à 13 h, toujours à la salle Paul-Décarie de la paroisse Saint-Sébastien.

Sachant que plusieurs préfèrent sortir durant le jour, cet horaire permet à un plus grand nombre de personnes de pratiquer leur activité préférée. Certains reviendront après quelques semaines de détente pendant la saison estivale; d'autres se joindront à notre groupe.

C'est donc avec plaisir que nous invitons tous les bridgeurs à nous rendre une petite visite. Peut-être voudront-ils devenir membres et participer de façon régulière à nos séances! Nous le souhaitons sincèrement!

Si vous avez besoin de partenaire pour ces rencontres, il suffit de communiquer avec les dames responsables, soit *Sylvie* et *Gilberte*, au 514 247-2613.

Elles se feront un devoir de vous trouver un ou une partenaire libre pour la date désirée.

Il serait préférable de faire cette demande un jour à l'avance.

Important : Prendre note

Tournoi de charité de l'ACBL : le mardi 7 octobre prochain à 13 h

Tournoi de club : lundi 6 et jeudi 9 octobre à 19 h et le mardi 7 octobre à 13 h

Comme vous pouvez le constater, notre club est des plus actifs et désire offrir aux membres toutes les activités auxquelles ils ont droit au cours d'une année.

Au plaisir de retrouver nos fidèles participants à chacune de nos sessions de bridge duplicata.

Thérèse Messier, relationniste

Prés. <i>Lauraine</i>	Sec <i>Mireille</i>
Vice-prés. <i>Gisèle</i>	450 655-5190
Très. <i>Daniel</i>	Adm <i>Gilles</i>
App : Adm. <i>Sylvie</i>	514 247-2613
App : Adm. <i>Gilberte</i>	514 247-2613

Gagnants du lundi 22 septembre 2014 :

A : 1^{er} Y. Daoust / Gilles Tétrault
2^e S. Viau / Gilles Soulière
1^{er} M. Dulude / T. Huot
2^e J.-P. Lebonnois / G. Daneau
B : 1^{er} J. Giguère / J.-L. Paiement 62,64%
2^e G. Ste-Marie / F. Coallier
1^{er} M. Nault / M. Nault 67,93%
2^e G. D u pont / D. Dupuis 63,41%

Gagnants du jeudi 25 septembre 2014 :

A : 1^{er} J. Blais / F. Côté
2^e R. Shanks / D. Charest
1^{er} G. Ste-Marie / M. Tessier 65,91%
2^e P. Lépine / B. Favreau 62,12%

Félicitations à tous!

39048

Consultez nos deux éditions en ligne :
www.lareleve.qc.ca

HORLOGER

BERNARD BOIVIN
45 ANS D'EXPÉRIENCE

SPECIALITÉS :
VENTE ET RÉPARATION
D'HORLOGES GRAND-PÈRE
OU AUTRES...
OUVRAGE GARANTI

**GARDEZ
CETTE CARTE
DANS VOTRE
HORLOGE**

SERVICE RAPIDE
SUR RENDEZ-VOUS
450.464.3421
1590, RUE RICHELIEU
BELOEIL



Commission scolaire
des Patriotes

: www.csp.qc.ca

Une initiative afin de souligner la naissance des enfants julievillois

Une belle activité dans le cadre du programme *Grandir avec mon arbre* à Sainte-Julie

Daniel Bastin

Chaque année, la Ville de Sainte-Julie plante un arbre des naissances à la Place des générations, située dans le parc de la Coulée, en l'honneur des enfants nés ou adoptés durant l'année précédente. Dimanche dernier, les élus ont procédé à la plantation de l'arbre de 2013 et ils ont inauguré celui de 2012 en compagnie de dizaines de tout-petits et de leurs parents.

L'activité était prévue le dimanche 21 septembre, mais les conditions météorologiques étaient plutôt maussades et les responsables étaient heureux de constater que leur décision de reporter l'activité était la bonne, car le temps était idéal le 29 septembre, dernière journée d'un magnifique été indien.

Les jeunes familles ont répondu en grand nombre à l'invitation de la Ville et tous s'amusaient ferme dans les jeux

gonflables installés pour l'occasion. La mairesse, Suzanne Roy, a rappelé que la Municipalité a créé la Place des générations ainsi que le programme *Grandir avec mon arbre* afin de doter les familles julievilloises d'un lieu qui favorise les échanges intergénérationnels.

La Place des générations est issue du Plan vert adopté en 2009 par la Ville et elle a été inaugurée en septembre 2013 dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre. Lors de l'activité bien spéciale de dimanche dernier, un certificat et un souvenir du programme *Grandir avec mon arbre* ont été remis à chaque famille.

Les conseillères Isabelle Poulet et Lucie Bisson, respectivement présidente et membre du comité de l'environnement, ont invité les jeunes et leurs parents à visiter régulièrement la Place des générations pour voir grandir « leur » arbre. « Au fil des ans, ils le verront grandir, tout comme eux », ont-elles conclu.



La mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, présente à un tout jeune Julievillois et sa famille le tulipier planté en l'honneur des enfants nés en 2013. (Mention de source : Ville de Sainte-Julie)

Soulignez la naissance ou l'adoption de votre enfant en l'inscrivant à ce programme.

Chaque participant recevra un certificat personnalisé soulignant son lien à l'arbre des naissances;

L'enfant sera invité à participer avec sa famille à la cérémonie entourant la plantation de « son arbre » en compagnie des autres petits Julievillois nés ou adoptés la même année.

Chacun des arbres plantés dans la Place des générations est associé à des enfants julievillois et à leur famille,

véritable témoin symbolique de leur appartenance à notre communauté.

La Place des générations découle du Plan vert adopté en 2009 par la Ville de Sainte-Julie. Elle a été inaugurée le 25 septembre 2013 dans le cadre de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts et de la Journée nationale de l'arbre. (Mention de source : Ville de Sainte-Julie)

Les deux villes veulent démontrer leurs besoins respectifs

Saint-Amable et Mont-Saint-Hilaire sur les rangs pour l'obtention d'une école primaire

Daniel Bastin

La Commission scolaire des Patriotes avait priorisé trois projets de construction d'écoles sur son territoire, soit à Chambly, à Mont-Saint-Hilaire et à Saint-Amable. Le 17 septembre dernier, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et

du Sport a tranché en autorisant un seul projet, soit celui d'un établissement scolaire à Chambly pouvant accueillir au total 4 groupes du préscolaire et 24 du primaire.

Au lendemain de cette annonce, la Municipalité de Saint-Amable s'est dit très déçue de ne pas avoir obtenu le feu vert du MELS, malgré les besoins qualifiés d'urgents par la CSP elle-même. Le maire, François Gamache, avait affirmé du même souffle que les efforts allaient se poursuivre auprès des décideurs afin d'obtenir enfin un quatrième école primaire.

Toutefois, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a également intensifié ses efforts afin qu'un établissement scolaire primaire soit construit sur son territoire puisqu'une conférence de

press conjointe a été tenue le 24 septembre dernier par la Ville de Mont-Saint-Hilaire et la Commission scolaire des Patriotes en faveur de la construction d'une nouvelle école primaire dans le quartier de la gare.

Le maire Yves Corriveau a expliqué que ce (secteur) s'est beaucoup développé au cours des dix dernières années et que d'autres développements sont prévus. Soulignons également que la Ville a déjà obtenu une option d'achat d'un terrain pour accueillir la nouvelle école dans ce quartier.

Trouver le financement

De son côté, la présidente de la Commission scolaire, Hélène Roberge, a rappelé qu'avec l'incendie de l'école de la Parandole à McMasterville, les besoins de tout le secteur comprenant Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et Saint-Jean-Baptiste ont dû être réévalués.

« Évidemment, cet événement malheureux

nous a menés à revoir nos besoins en locaux de classes pour tout ce secteur. Nous avons évalué qu'il serait préférable de construire une nouvelle école à McMasterville et d'agrandir l'école de l'Aquarelle. Cependant, dans une perspective à moyen et à long terme, les arguments en faveur d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire demeurent pertinents. »

« De pouvoir travailler de concert avec la Ville pour trouver la meilleure solution possible ne peut être que positif. C'est pourquoi nous adhérons au plan proposé. » Mont-Saint-Hilaire entreprendra donc de trouver le financement nécessaire afin de combler l'écart entre les coûts de construction d'une nouvelle école et les crédits qui seraient octroyés par le MELS pour l'agrandissement de l'école de l'Aquarelle. La Ville serait prête à financer un prêt à la Commission scolaire des Patriotes afin qu'elle puisse aller de l'avant, ajoutant toutefois que les modalités relatives à l'ensemble du projet restent à définir.

Les élèves de Contrecoeur fiers de leur nouvelle école



C'est avec plaisir et enthousiasme que l'équipe de la nouvelle école de Contrecoeur a accueilli élèves et parents lors de la rentrée scolaire le 2 septembre dernier. Sur un air de nouveauté, les enseignants, enseignantes et éducatrices ont chanté à l'unisson des paroles choisies pour l'occasion afin de souhaiter la bienvenue à tous. Par la suite, les élèves accompagnés de leurs parents ont été invités à entrer afin de découvrir et visiter cet établissement tout neuf, en passant d'abord sur le tapis rouge pour marquer l'importance de l'événement. Faisons le souhait qu'à l'aube de son existence, la nouvelle école soit un lieu qui verra s'allumer des étincelles dans les yeux de ceux qui la fréquentent et qu'elle soit témoin de projets emballants, de dépassement de soi, de solidarité et coopération tout en ayant la chance d'y voir passer des élèves fiers de leurs accomplissements et de leurs réussites!



La Ville de Mont-Saint-Hilaire serait prête à financer un prêt à la Commission scolaire des Patriotes afin qu'elle puisse aller de l'avant, ajoutant toutefois que les modalités relatives à l'ensemble du projet restent à définir. (Mention de source : Commission scolaire des Patriotes)

Ziebart
L'ANTIROUILLE QUI NE COULE PAS !

VALIDE JUSQU'AU 8 OCTOBRE 2014

SPÉCIAL 84,95\$ + TAXES

DERNIÈRE SEMAINE

960 boul. Lionel-Soulet Varennes 929-0888

VITROPLUS Ziebart
VITRES • ACCESSOIRES • PROTECTION • ESTHÉTIQUE

690 chemin du Lac Boucherville (voisin de Press Carignan) 655-6185

Renu-A-Shine
À PARTIR DE 109,95\$ + TAXES

- Enlèvement du goudron et des insectes
- Rinçage, lavage à la main et séchage
- Application d'une couche protectrice saisonnière au polissoir
- Nettoyage intérieur et extérieur des glaces
- Nettoyage et protection des pneus et des garnitures extérieures

Léger supplément pour camionnette et VUS

AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Patriotes par Claude Sasseville, président d'élection, que la liste électorale de la Commission scolaire a été déposée au siège social de la Commission scolaire le 26 septembre 2014.

LA LISTE ÉLECTORALE DES CIRCONSCRIPTIONS CI-DESSOUS FERA L'OBJET D'UNE RÉVISION :

Nom des circonscriptions	Noms des Villes (V), Municipalités (M) ou Paroisses (P)
1.	Contrecoeur (V), Saint-Antoine-sur-Richelieu (M), Saint-Denis-sur-Richelieu (M), Saint-Marc-sur-Richelieu (M), Saint-Charles-sur-Richelieu (M) Saint-Mathieu-de-Beloil (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
2.	Otterburn Park (V), Saint-Jean-Baptiste (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
3.	Varenes (V)
4.	Beloil (V) et McMasterville (M)
5.	Verchères (M), Saint-Amable (M), Calixa-Lavallée (P) et une partie de Sainte-Julie (V)
6.	Une partie de Sainte-Julie (V)
7.	Saint-Basile-le-Grand (V) et Carignan (V)
8.	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
9.	Chambly (V)
10.	Une partie de Boucherville (V)
11.	Une partie de Boucherville (V)

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR ET AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT LES SUIVANTES :

tout personne qui, le jour du scrutin :

- a 18 ans accomplis;
 - est de citoyenneté canadienne;
 - est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - n'est pas sous curatelle;
 - n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;
- et :** a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;
- ou :** n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.

Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

LES ENDROITS OÙ PEUT ÊTRE CONSULTÉE LA LISTE ÉLECTORALE ET OÙ LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SONT :

Auprès de la personne désignée

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
du 6 au 10 octobre de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Auprès de la Commission de révision

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR
Local C-113
131, chemin du Petit-Bois
Varenes
Le 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC
Local 13.02
525, rue Jolliet
Mont-Saint-Hilaire
Le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY
Local Cafétéria C
535, boulevard Brassard
Chambly
Le 9 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Le 14 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 22 septembre 2014.
Claude Sasseville, président d'élection

1430, rue Montarville,
Saint-Bruno-de-Montarville QC
J3V 3T5
☎ 450 441-2919



Oyé! Oyé!

Redémarrage de nos mardis en après-midi!

Nous sommes heureux de convier nos membres ainsi que tous les bridgeurs qui le désirent à participer à nos séances de bridge qui se déroulent en après-midi. Ces rencontres débutent le mardi 7 octobre prochain à 13 h, toujours à la salle Paul-Décarie de la paroisse Saint-Sébastien.

Sachant que plusieurs préfèrent sortir durant le jour, cet horaire permet à un plus grand nombre de personnes de pratiquer leur activité préférée. Certains reviendront après quelques semaines de détente pendant la saison estivale; d'autres se joindront à notre groupe.

C'est donc avec plaisir que nous invitons tous les bridgeurs à nous rendre une petite visite. Peut-être voudront-ils devenir membres et participer de façon régulière à nos séances! Nous le souhaitons sincèrement!

Si vous avez besoin de partenaire pour ces rencontres, il suffit de communiquer avec les dames responsables, soit *Sylvie* et *Gilberte*, au 514 247-2613.

Elles se feront un devoir de vous trouver un ou une partenaire libre pour la date désirée.

Il serait préférable de faire cette demande un jour à l'avance.

Important : Prendre note

Tournoi de charité de l'ACBL : le mardi 7 octobre prochain à 13 h

Tournoi de club : lundi 6 et jeudi 9 octobre à 19 h et le mardi 7 octobre à 13 h

Comme vous pouvez le constater, notre club est des plus actifs et désire offrir aux membres toutes les activités auxquelles ils ont droit au cours d'une année.

Au plaisir de retrouver nos fidèles participants à chacune de nos sessions de bridge duplicata.

Thérèse Messier, relationniste

Prés. <i>Lauraine</i>	Sec <i>Mireille</i>
Vice-prés. <i>Gisèle</i>	450 655-5190
Très. <i>Daniel</i>	Adm <i>Gilles</i>
App : Adm. <i>Sylvie</i>	514 247-2613
App : Adm. <i>Gilberte</i>	514 247-2613

Gagnants du lundi 22 septembre 2014 :

A : 1^{er} Y. Daoust / Gilles Tétrault
2^e S. Viau / Gilles Soulière
1^{er} M. Dulude / T. Huot
2^e J.-P. Lebonnois / G. Daneau
B : 1^{er} J. Giguère / J.-L. Paiement 62,64%
2^e G. Ste-Marie / F. Coallier
1^{er} M. Nault / M. Nault 67,93%
2^e G. D u pont / D. Dupuis 63,41%

Gagnants du jeudi 25 septembre 2014 :

A : 1^{er} J. Blais / F. Côté
2^e R. Shanks / D. Charest
1^{er} G. Ste-Marie / M. Tessier 65,91%
2^e P. Lépine / B. Favreau 62,12%

Félicitations à tous!

39048

Consultez nos deux éditions en ligne :
www.lareleve.qc.ca

HORLOGER

BERNARD BOIVIN
45 ANS D'EXPÉRIENCE

SPÉCIALITÉS :
VENTE ET RÉPARATION
D'HORLOGES GRAND-PÈRE
OU AUTRES...
OUVRAGE GARANTI

**GARDEZ
CETTE CARTE
DANS VOTRE
HORLOGE**

SERVICE RAPIDE
SUR RENDEZ-VOUS
450.464.3421
1590, RUE RICHELIEU
BELOIL



Commission scolaire
des Patriotes

: www.csp.qc.ca



Réseau Montérégie - La Relève > Société > Éducation

Reprise des activités au Magasin du monde du monde

[Daniel Hart](#)

Publié le 29 septembre 2014



À l'école secondaire de Mortagne

Les élèves de l'école secondaire de Mortagne viennent de relancer pour une autre année le Magasin du monde, spécialisé dans le commerce équitable.

Une nouvelle équipe a pris la relève et aura l'occasion de se familiariser avec les différentes responsabilités de cette entreprise d'économie sociale dont les profits sont versés à parts égales entre Oxfam et une cause choisie par l'école, en l'occurrence la Maison Jonathan de Longueuil, un établissement qui aide les jeunes « raccrocheurs ».

« L'an dernier, nous avons fait beaucoup d'achats et avons réalisé de faibles ventes. Il n'y a pas eu de rentabilité; nous n'avons pas pu remettre de profits », explique le président du conseil d'administration du Magasin du monde, Alexandre Dufresne.

Le courant risque de changer cette année, estime le jeune administrateur. Lors de la journée portes ouvertes tenue à l'école le 18 septembre dernier, de nombreuses familles ont visité l'établissement et découvert le local réservé au commerce équitable. Tout en sensibilisant les visiteurs à leur projet, les élèves ont réalisé des ventes de 178 \$, une première encourageante pour l'année qui s'amorce.

La gamme de produits offerts regroupe cinq sortes de chocolat, quatre marques de café, une dizaine d'assortiments de thé, des amandes enrobées de chocolat et autres articles non alimentaires tels que débarbouillettes, foulards, bijoux, sacs réutilisables, savons et baume à lèvres.



- [Voir la galerie](#)

En plus d'apprendre les rouages d'une entreprise, les élèves qui participent à ce projet se donnent pour mission première de faire de l'éducation auprès des autres en faisant la promotion du commerce équitable. Tous les mardis et jeudis midi, les élèves ouvrent le Magasin du monde à la cafétéria de l'école. Une nouveauté cette année, les produits équitables seront disponibles en ligne sur le site magmonde.demortagne@csp.qc.ca, ce qui devrait stimuler la demande.

Il est également possible de faire préparer des emballages-cadeaux avec les différents produits disponibles pour diverses occasions.

En 2012, le Magasin du monde de l'école de Mortagne a reçu un prix Catégorie secondaire au Concours québécois en entrepreneuriat, échelon local.

9281-2726 Québec inc.
CONSTRUCTION BÉTON
ROUSSEAU

R.B.Q. : 5668-0077-01

Système d'isolation et de revêtements muraux extérieurs
 (Béton - crépi - balcon - trottoir)

Martin Rousseau
 Entrepreneur spécialisé
 Expert en revêtement acrylique

Cell. : 450 780-1560
 Tél.: 450 742-7892

Compagnie familiale ÉTABLIE DEPUIS 1965

RÉDUISEZ vos COÛTS DE CHAUFFAGE
CONVERSION DE L'HUILE À L'ÉLECTRICITÉ

Pour une 6^e année consécutive

LA MEILLEURE THERMOPOMPE CENTRALE QUI CHAUFFE JUSQU'À -30°

Obtenez une remise postale de 1,000\$ de rabais du manufacturier à l'achat de la Zuba central

Financement disponible

Chauffage Climatisation
L.G. POUPART 656-5510

Salle de montre ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
3598, rue Grande-Allée, Saint-Hubert

Service aux entreprises et à la communauté

Commission scolaire des Patriotes

Formation sur mesure

Séances d'information
 7 et 14 octobre à 13 h 30



Cariste / Conducteur de chariot élévateur

Du 20 octobre au 28 novembre 2014

Inscrivez-vous dès maintenant !

450 645-2370, poste 7103

Cette formation est offerte grâce à la participation financière d'Emploi-Québec

Emploi Québec Montérégie

LIEU DE FORMATION
 Centre de formation professionnelle des Patriotes
 2121, rue Darwin, Sainte-Julie

CONDITIONS D'ADMISSION
 Avoir un secondaire 2 ou l'équivalent en français, anglais et mathématique
 OU
 Avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
 OU
 Avoir réussi le test de développement général (TDG)
 ET
 Avoir 18 ans ou plus
 ET
 Satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de formation de la main d'oeuvre d'Emploi-Québec

Gala cosmétiques

PHARMAPRIX

Varenes

*Le Paradis de la beauté vous ouvre ses portes !
 Venez vous faire dorloter, laissez-vous gâter !*

Vendredi, 10 octobre de 16 h à 21 h

- Artistes-maquilleurs (Lancôme, Clarins, Lise Watier, Benefit)
- Tirages
- Jeux
- Cadeaux
- Points optimum
- Cocktails
- Bouchées
- Et plus encore !

Billets en vente au coût de 10\$, remboursables sur vos achats lors de la soirée du gala seulement.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
 450 929-2780 POSTE 22



La Seigneurie - Le mercredi 1^{er} octobre 2014 - 13



Linda Covit, Tokyo International Forum, Rafael Viñoly, architect / Katsura Imperial Villa, Kyoto.
(Photos : Linda Covit).

exposition propose donc une approche contemporaine du paysage et présente le travail d'artistes québécois qui ont exploré cette thématique pour y apporter leurs réponses. Le vernissage se tiendra le dimanche 22 mars 2015, à 14 h.

Maître imprimeur de tradition européenne depuis quarante ans, Alain Piroir pratique sa passion tant en France qu'à Montréal. Il a collaboré avec de nombreux artistes de renommée internationale tels que Jean-Paul Riopelle, Max Ernst, Francis Bacon, Roberto Sebastián Matta et Man Ray. Il partagera sa passion pour la gravure et ses connaissances du métier avec les Montarvillois lors de son exposition prévue en janvier 2015. Alain Piroir et sa fille Agathe proposeront une trentaine de gravures d'artistes d'ici et d'Europe, ainsi que des livres didactiques qui feront découvrir au public la gravure sous toutes ses formes. Le vernissage le dimanche 25 janvier 2015, à 14 h.

Enfin, les Montarvillois auront le plaisir de découvrir cette année les œuvres de deux de leurs concitoyens, soit les artistes François Chalifour (cofondateur avec Diane Chénier du Groupe Hécaté) et Suzanne Lord. Ils exposeront leurs œuvres du 26 juillet au 30 août 2015. Le vernissage de cette exposition aura lieu le dimanche 26 juillet 2015, à 14 h.

Concours et exposition des artistes locaux

La Ville invite les artistes locaux à soumettre une œuvre dans le cadre du traditionnel concours d'arts visuels. Les citoyens pourront admirer ces œuvres lors de l'exposition qui se tiendra du 31 mai au 12 juillet 2015. Deux gagnants seront couronnés lors du vernissage qui aura lieu le dimanche 31 mai 2015, à 14 h. (OW)

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHONS EMPLOYÉ(E)S OUTILLÉ(E)S !

BMR



POSTES DE MANUTENTIONNAIRES À COMBLER

Temps plein (40 heures/semaine)

Des postes de préparateurs de commandes sont présentement ouverts à notre entrepôt de Boucherville.

Horaire de travail
Quart de jour : 6 h 30 à 15 h
Quart de soir : 15 h 30 à minuit

Intéressé par ces postes ?
Venez déposer votre candidature à l'entrepôt BMR Quincallerie situé au 1660, rue Eiffel, Boucherville (Québec) J4B 7W1

Si vous ne pouvez vous présenter, ou pour plus d'information, faites-nous parvenir un courriel à l'adresse suivante : rh@bmr.co



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme numéro **DM-2014-62** présentée par le propriétaire de l'immeuble situé au 201, boulevard Clairevue Est, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 20 octobre 2014**, à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville, situé au 1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, à 19 heures.

Cette demande aurait pour effet d'autoriser l'installation d'une clôture à même la cour avant de la façade principale du bâtiment sis au 201, boulevard Clairevue Est, et ce, en dérogation au 1^{er} alinéa de l'article 408 du *Règlement de zonage URB-Z2009*.

Toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 1^{er} octobre 2014.

Lucie Tousignant, avocate
Greffière

AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Patriotes par Claude Sasseville, président d'élection, que la liste électorale de la Commission scolaire a été déposée au siège social de la Commission scolaire le 26 septembre 2014.

LA LISTE ÉLECTORALE DES CIRCONSCRIPTIONS CI-DESSOUS FERA L'OBJET D'UNE RÉVISION :

Nom des circonscriptions	Noms des Villes (V), Municipalités (M) ou Paroisses (P)
1.	Contrecoeur (V), Saint-Antoine-sur-Richelieu (M), Saint-Denis-sur-Richelieu (M), Saint-Marc-sur-Richelieu (M), Saint-Charles-sur-Richelieu (M) Saint-Mathieu-de-Beloil (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
2.	Otterburn Park (V), Saint-Jean-Baptiste (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
3.	Varennes (V)
4.	Beloil (V) et McMasterville (M)
5.	Verchères (M), Saint-Amable (M), Calixa-Lavallée (P) et une partie de Sainte-Julie (V)
6.	Une partie de Sainte-Julie (V)
7.	Saint-Basile-le-Grand (V) et Carignan (V)
8.	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
9.	Chambly (V)
10.	Une partie de Boucherville (V)
11.	Une partie de Boucherville (V)

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR ET AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT LES SUIVANTES :

toute personne qui, le jour du scrutin :

- a 18 ans accomplis;
- est de citoyenneté canadienne;
- est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
- n'est pas sous curatelle;
- n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;

et : a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;

ou : n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.

Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

LES ENDROITS OÙ PEUT ÊTRE CONSULTÉE LA LISTE ÉLECTORALE ET OÙ LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SONT :

Auprès de la personne désignée

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
du 6 au 10 octobre de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Auprès de la Commission de révision

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR
Local C-113
131, chemin du Petit-Bois
Varennes
Le 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC

Local 13.02
525, rue Jolliet
Mont-Saint-Hilaire
Le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY

Local Cafétéria C
535, boulevard Brassard
Chambly
Le 9 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Centre de formation du Richelieu
1430, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Le 14 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
et de 19 h à 22 h

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 22 septembre 2014.
Claude Sasseville, président d'élection

■ 1430, rue Montarville,
Saint-Bruno-de-Montarville QC
J3V 3T5

☎ 450 441-2919



Commission scolaire
des Patriotes

: www.csp.qc.ca

Si la CSP s'entend avec McMasterville, La Farandole pourrait être reconstruite, sur le boulevard Constable, derrière les locaux de la MRC.

PHOTO TC MEDIA - YANNCANNO.COM



L'école la Farandole ne sera pas reconstruite au même endroit

McMasterville doit fournir un plus grand terrain

Le terrain de l'école incendiée La Farandole n'est pas assez grand pour accueillir une future école. La Ville de McMasterville devra donc fournir un autre terrain à la Commission scolaire des Patriotes (CSP) pour accueillir un bâtiment plus grand.

JOSÉE HAMELIN

josee.hamelin@tc.tc

Puisque le ministère de l'Éducation ne construit plus d'école aussi petite que celle qui a brûlé, la CSP a demandé à la Ville de lui fournir un plus grand terrain, explique sa présidente Hélène Roberge. Or, comme McMasterville est presque arrivée au bout de son développement, elle ne dispose pas de terrain assez grand pour accueillir une école.

La Commission scolaire a donc proposé de vendre à la municipalité un terrain qu'elle possède déjà sur son territoire. Il s'agit d'un lot situé à l'arrière de l'École d'éducation internationale et des bureaux de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

En raison des négociations en cours, la CSP refuse de préciser la valeur du terrain. «Nous allons demander une évaluation et il sera vendu selon le prix du marché», affirme la présidente.

Mme Roberge rappelle que ce sont les villes qui doivent fournir les terrains des nouvelles écoles autorisées par le Ministère. McMasterville est donc appelée à payer la différence entre l'ancien terrain de l'école et le nouveau, plus grand, prévu par la CSP.

Pour construire un établissement

comportant trois maternelles, 18 classes et un gymnase, il faut 18 000 mètres carrés. Puisque le terrain de La Farandole faisait environ 8000 mètres carrés, la CSP souhaite que la Ville finance les 10 000 mètres carrés supplémentaires.

Une école victime de la bureaucratie

De son côté, le maire de McMasterville, Gilles Plante, ne comprend pas pourquoi la CSP ne veut pas reconstruire sur le terrain de l'ancienne école. «Je crois qu'ajouter un étage permettrait d'arriver aux dimensions voulues.» S'il dit ne pas vouloir partir en guerre contre la Commission scolaire, le maire trouve inacceptable de commencer à demander de l'argent sur le dos des enfants.

Comme le Ministère autorise les constructions d'école par secteur et non par ville, il pourrait arriver que la nouvelle école La Farandole soit construite dans une autre ville advenant l'échec des négociations. «Toutefois, assure Hélène Roberge, ce n'est pas la solution que nous privilégions puisque la majorité des besoins proviennent de cette municipalité.»

Si les discussions se déroulent promptement et que le Ministère ne tarde pas trop à autoriser la reconstruction, la nouvelle Farandole pourrait être prête pour la rentrée 2016.

Quant à Gilles Plante, il promet qu'il va se battre pour garder son école, qu'il considère «victime de la bureaucratie».

EXPERTISE DE PLUS DE 15 ANS
www.adimmonteregie.org

LA PLUS GRANDE FORCE SYNDICALE EN PETITE ENFANCE EN MONTÉRÉGIE!

VOUS CHERCHEZ UNE PLACE, POUR VOTRE ENFANT EN MONTÉRÉGIE ?
Consultez www.milieufamilialmonteregie.com en ligne dès le 6 octobre 2014

Choisir un service de garde en milieu familial reconnu et subventionné, c'est choisir :

- ▶ Un milieu régi et sécuritaire offrant des services éducatifs de qualité
- ▶ Un milieu où les tout-petits peuvent évoluer à leur rythme
- ▶ Un milieu à l'écoute des besoins des enfants
- ▶ Un milieu proche des parents et de leurs besoins



ADIM
ALLIANCE DES INTERVENANTES EN MILIEU FAMILIAL (CSQ)
MONTÉRÉGIE





La présidente de la commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, et le maire de Mont-Saint-Hilaire, Yves Corriveau. PHOTO TC MEDIA KARINE GUILLET

NOUVELLE ÉCOLE À MONT-SAINT-HILAIRE La Ville prête à financer une partie du projet

La Ville de Mont-Saint-Hilaire compte avancer un prêt à la Commission scolaire des Patriotes afin de remplacer le projet d'agrandissement de l'école de l'Aquarelle par la construction d'une nouvelle école.

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

Ainsi, la Ville compte trouver les fonds nécessaires pour combler l'écart entre les coûts d'une nouvelle école et les fonds octroyés par le ministère pour l'agrandissement de l'école de l'Aquarelle. Pour le moment, la Ville ne sait pas encore à quelle hauteur s'élèvera sa contribution, mais elle a toutefois indiqué qu'elle comptait obtenir des garanties pour le prêt de même que des «conditions acceptables pour la Ville».

«Nous ne sommes pas rendus à évaluer le projet, a noté le maire Yves Corriveau. Il faut savoir que l'agrandissement prévoit l'ajout de sept classes. Une nouvelle école, c'est au minimum 14 classes. [La contribution de la Ville] représente environ 50 % du projet.»

Selon la présidente de la Commission scolaire, Hélène Roberge, le coût d'une nouvelle école est évalué à 9 M \$. La contribution de la ville serait donc d'environ 4,5 M \$. La CSP remboursera le prêt à Mont-Saint-Hilaire lorsque le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) aura jugé que les besoins seront suffisants pour justifier une nouvelle école.

La Commission scolaire attend la réponse à sa demande d'agrandissement de l'école de l'Aquarelle, déposée

au ministère au mois d'août. Celle-ci devrait figurer dans le prochain plan triennal d'investissement attendu pour le printemps.

«Une fois que nous aurons cette réponse, favorable nous l'espérons, le projet pourra se concrétiser, a mentionné Mme Roberge. D'ici là, ce que nous allons faire c'est de regarder quelles sont les modalités de ce prêt.»

Aucune date n'est encore avancée pour la livraison de l'école. La construction d'un nouveau bâtiment scolaire peut s'étendre jusqu'à 18 mois. La Ville de Mont-Saint-Hilaire a par ailleurs déjà obtenu une option d'achat sur un terrain qui pourrait accueillir le bâtiment.

Une école attendue

Rappelons que la CSP avait entrepris des démarches auprès du MELS pour la construction d'une nouvelle école dans ce secteur et avait obtenu une réponse favorable. L'incendie de l'école de la Farandole de McMasterville en juillet a toutefois poussé le réseau scolaire à revoir ses besoins en classes pour Beauceville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste et McMasterville. Cette nouvelle évaluation a amené la CSP à opter pour l'agrandissement de l'école de l'Aquarelle plutôt que pour une nouvelle école.

Pour le maire, la construction d'une école dans ce secteur s'aurait tout de même essentielle.

«Il y a nécessairement un besoin dans ce secteur-là et nous pouvons aller plus loin en disant que le terrain de camping qui sera éventuellement développé va créer une demande.»

POUR TOUTES BLESSURES: entorse, tendinite, bursite, suite à une fracture, à une chute, etc...

ACCÈS DIRECT: MÊME EN URGENCE SUR RENDEZ-VOUS



Nicole B. Desrochers, pht

PHYSIOTHÉRAPIE
THÉRAPIE DU SPORT
MASSOTHÉRAPIE

Consultez notre équipe d'expérience 450 653-1880

Plus de détails: www.physiodesrochers.ca

CSST et SAAQ acceptés



Ouvert
lundi au jeudi
8 à 21h,
vendredi
8 à 17h.

**CLINIQUE de PHYSIOTHÉRAPIE
NICOLE B. DESROCHERS inc.**

210, rue Principale, St-Basile-le-Grand, Qc J3N 1M5

BASTIEN MORAND & ASSOCIÉS
AVOCATS INC.

201 Sir Wilfrid-Laurier,
BELOEIL

450.467.5849
(Urgence & droit criminel 24 h)



Me Rachel Prévost

- Droit de la famille
- Ententes à l'amiable
- Médiation

Service aux entreprises
et à la communauté

Commission scolaire des Patriotes

Formation sur mesure

Séances d'information
7 et 14 octobre à 13 h 30



Cariste / Conducteur de chariot élévateur

Du 20 octobre au 28 novembre 2014

Inscrivez-vous dès maintenant !

450 645-2370, poste 7103

Cette formation est offerte grâce à la participation financière d'Emploi-Québec

Emploi
Québec
Montérégie

LIEU DE FORMATION
Centre de formation professionnelle
des Patriotes
2121, rue Darwin, Sainte-Julie

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un secondaire 2 ou l'équivalent en français, anglais et mathématique
OU
Avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
OU
Avoir réussi le test de développement général (TDG)
ET
Avoir 18 ans ou plus
ET
Satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de formation de la main d'oeuvre d'Emploi-Québec



L'École d'éducation internationale a tenu ses portes ouvertes dimanche. ARCHIVES

PORTES OUVERTES EN ÉDUCATION

La concurrence public-privé se fait sentir

Les écoles du secteur sont nombreuses à ouvrir leurs portes à la future cohorte d'élèves depuis la mi-septembre pour les convaincre qu'elles sont le meilleur choix. Le but est de présenter l'école sans artifices, mais la compétition se fait sentir, particulièrement entre le privé et le public.

KARINE GUILLET
Karine.guillet@ctc

Une dizaine d'écoles publiques du réseau de la Commission scolaire des Patriotes ont ouvert leur porte, en plus de nombreuses écoles privées de la Rive-Sud. Plus de 2400 visiteurs étaient attendus à l'École d'éducation internationale (ÉÉI) de McMasterville le 28 septembre alors qu'un millier de curieux ont profité de la soirée organisée à l'école secondaire Polybel.

Pour se démarquer, plusieurs écoles, comme l'ÉÉI, n'hésitent pas à s'annoncer dans les médias et à faire de la promotion auprès des classes de sixième année du primaire. La directrice de l'établissement, Marie-Claude Tardif constate que la lutte est plus forte contre les écoles privées. «Toute ma clientèle, je dois aller la chercher. C'est sûr que nous sommes en compétition.»

Selon le directeur de l'école secondaire Polybel, Michel Marceau, les écoles secondaires du réseau public misent

davantage sur la complémentarité de leurs projets éducatifs. Il dénote toutefois une certaine compétition avec le réseau privé. «Certains parents ont déjà leur idée, mais d'autres veulent savoir ce que l'école publique a à offrir», note-t-il.

Pas de la séduction

Mme Tardif insiste toutefois, les portes ouvertes ne sont pas une opération de charme. «Nous n'avons pas de fanfares ni de jeux gonflables. Nous montrons qui nous sommes, avec nos projets éducatifs.»

«Ce que nous voulons montrer, c'est vraiment la réalité de l'école, insiste M. Marceau. Il n'y a pas de poudre aux yeux.»

Près d'une centaine d'élèves sont d'ailleurs impliqués dans ce grand rendez-vous annuel à l'ÉÉI. Avec l'équipe-école, ils sont responsables d'accueillir les visiteurs, de répondre aux questions et d'animer les kiosques. Du côté de l'école secondaire Polybel, les enseignants sont plus présents sur le terrain, mais les élèves sont aussi présents, notamment pour parler de leur expérience dans les programmes de concentration.

«C'est important que les portes ouvertes soient représentées par des élèves pour qui l'école est le milieu de vie, explique la directrice de l'ÉÉI. Ils ont carte blanche. Ils peuvent parler de ce qu'ils vivent ici.»



BÉNÉVOLES MATINAUX ACTIVEMENT

RECHERCHÉS

1 888 442.1217

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
www.clubdejeuners.org

SEMAINE DE LA PME

du 20 au 24 octobre 2014

Participez à une foule de conférences exclusives et profitez de l'occasion pour développer vos compétences, en plus d'étendre votre réseau d'affaires!

Journée Angès Québec

Mardi 21 octobre de 8 h à 11 h 30 - 30 \$

Angès Québec

DÉJEUNER RÉSEAUTAGE

COMMENT FAIRE AFFAIRES AVEC ANGÈS QUÉBEC

DIVERSIFIER VOS SOURCES DE FINANCEMENT

DÉMYSTIFIER LE CAPITAL DE RISQUE

Mardi 21 octobre de 13 h à 16 h 15

TESTEZ VOTRE «PITCH DE VENTE» **COMPLET**

Journée Promouvoir et développer son entreprise

Mercredi 22 octobre de 8 h à 12 h - 30 \$

30^e CCIVR
Circuit de commerce
et d'innovation
Vallée-de-la-Richelieu

RÉSEAUTAGE (déjeuner léger)

PRINCIPES DE COÛT DE REVIENT ET D'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE - BDC

RÉSEAUTAGE STRATÉGIQUE - GILLES SENÉCAL

COMMENT S'Y RETROUVER AVEC LES RÉSEAUX SOCIAUX ? - BRIGITTE DUJON

Mercredi 22 octobre de 13 h 30 à 15 h - 30 \$

CONVENTION D'ACTIONNAIRES - M^{me} PAULE-ANDRÉE LEVASSEUR de l'étude de Me Christine Richer, notaires.

5 à 7

HOMMAGE AUX MENTORS

Jeudi 23 octobre, 17 h à 19 h

FAITES VITE

PLACES LIMITÉES :

Inscrivez-vous sur notre site avant le 17 octobre 2014

www.cldvr.qc.ca

Renseignements :

450 454-4188 • 1 877 464-4188, poste 2811
ccarbonneau@cldvr.qc.ca

CD
CLD DE LA VALLÉE-DE-LA-RICHELIEU

BDC

Centre local de développement

Services juridiques
VILLE DE
Beleil
AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 1692-03-2014

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 22 septembre 2014, le conseil a adopté le règlement 1692-03-2014 modifiant le Règlement 1692-00-2014 concernant la tarification des services municipaux.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est disponible à la Direction des services juridiques, au 777 rue Laurier à Beleil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beleil, ce 1^{er} octobre 2014.

MARILYNE TREMBLAY, avocate.
 Greffière adjointe

->TC5805612

AVIS PUBLIC

Ville de Mont-Saint-Hilaire
 Bureau du greffier
 Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
 100, rue du Centre-Civique

**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE
 D'ÉVALUATION FONCIÈRE
 POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015
 2^{ÈME} ANNÉE DU TRIENNAL
 2014-2015-2016**

AVIS est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire sera en 2015 en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville à l'adresse indiquée ci-dessous durant les heures d'ouverture des bureaux.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée dûment remplie, au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle, à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
 Service des finances
 100, rue du Centre-Civique
 Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

- Être complétée sur le formulaire « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » disponible à l'adresse ci-dessus indiquée;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 828 et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Le personnel en fonction au Service des finances à l'hôtel de ville a le devoir de prêter assistance à toute personne qui le demande pour remplir le formulaire ou pour calculer le montant de la somme d'argent qui doit y être jointe.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE
 Ce 1^{er} octobre 2014

ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
 GREFFIÈRE

->TC5807228

AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Patriotes par Claude Sasseville, président d'élection, que la liste électorale de la Commission scolaire a été déposée au siège social de la Commission scolaire le 26 septembre 2014.

LA LISTE ÉLECTORALE DES CIRCONSCRIPTIONS CI-DESSOUS FERA L'OBJET D'UNE RÉVISION :

Numéros des circonscriptions	Noms des Villes (V), Municipalités (M) ou Paroisses (P)
1.	Contrecoeur (V), Saint-Antoine-sur-Richelieu (M), Saint-Denis-sur-Richelieu (M), Saint-Marc-sur-Richelieu (M), Saint-Charles-sur-Richelieu (M) Saint-Mathieu-de-Beleil (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
2.	Otterburn Park (V), Saint-Jean-Baptiste (M) et une partie de Mont-Saint-Hilaire (V)
3.	Varennes (V)
4.	Beleil (V) et McMasterville (M)
5.	Verchères (M), Saint-Amable (M), Calixa-Lavallée (P) et une partie de Sainte-Julie (V)
6.	Une partie de Sainte-Julie (V)
7.	Saint-Basile-le-Grand (V) et Carignan (V)
8.	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
9.	Chambly (V)
10.	Une partie de Boucherville (V)
11.	Une partie de Boucherville (V)

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR ET AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT LES SUIVANTES :

- toute personne qui, le jour du scrutin :**
- a 18 ans accomplis;
 - est de citoyenneté canadienne;
 - est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - n'est pas sous curatelle;
 - n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;
- et :** a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;
- ou :** n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.

Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile.

LES ENDROITS OÙ PEUT ÊTRE CONSULTÉE LA LISTE ÉLECTORALE ET OÙ LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SONT :

- Auprès de la personne désignée**
- BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**
 Centre de formation du Richelieu
 1430, rue Montarville
 Saint-Bruno-de-Montarville
 du 6 au 10 octobre de 8 h 30 à 12 h
 et de 13 h à 16 h 30

- Auprès de la Commission de révision**
- ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR**
 Local C-113
 131, chemin du Petit-Bois
 Varennes
 Le 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
 et de 19 h à 22 h

- ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC**
 Local 13.02
 525, rue Jolliet
 Mont-Saint-Hilaire
 Le 8 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
 et de 19 h à 22 h

- ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY**
 Local Cafétéria C
 535, boulevard Brassard
 Chambly
 Le 9 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
 et de 19 h à 22 h

- BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**
 Centre de formation du Richelieu
 1430, rue Montarville
 Saint-Bruno-de-Montarville
 Le 14 octobre de 14 h 30 à 17 h 30
 et de 19 h à 22 h

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
 le 22 septembre 2014.
 Claude Sasseville, président d'élection

■ 1430, rue Montarville,
 Saint-Bruno-de-Montarville QC
 J3V 3T5
 ☎ 450 441-2919



Commission scolaire
 des Patriotes

www.csp.qc.ca



ACTUALITÉ

Élections scolaires : aucun élu par acclamation à la CSMV et à la CSP

| 29 septembre 2014 - 12:24:24

| Actualités

| Laisser un commentaire



Gabrielle Lachance

Journaliste

gabrielle.lachance@tvrs.ca



Photo : FCSQ.

Il n'y aura aucun élu par acclamation lors des élections scolaires du 2 novembre prochain pour les commissions scolaires Marie-Victorin (CSMV) et des Patriotes (CSP).

Pour les 11 districts respectifs et le poste de président de ces deux commissions scolaires, deux personnes ou plus se sont déclarées candidates.

Rappelons que la période de déclaration des candidatures se terminait hier. Elle avait débuté le 23 septembre.

Six candidats sur les 11 circonscriptions disponibles à la Commission scolaire Riverside (CSR) n'ont aucune opposition dans leur district respectif. Ils seront donc élus automatiquement au poste de commissaire. En tout, 18 personnes ont remis un dossier de candidature pour combler les 11 postes de commissaire et le poste de président. D'ailleurs, Dan Lamoureux et Tanveer Naseer s'affronteront pour être élus à la présidence du conseil.

À la CSMV, 40 personnes ont confirmé leur candidature en vue des prochaines élections. Deux d'entre elles briguent le poste de président. Il s'agit de l'ancien enseignant et directeur d'école, Jean-Pierre Picard, ainsi que Carole Lavallée, une ex-députée du Bloc québécois.

Du côté de la CSP, 34 dossiers ont été reçus par le président d'élection, dont trois pour le poste de président. Denis Missud, pour l'équipe Page, Hélène Roberge, pour l'équipe Hélène Roberge ainsi qu'André Besner, sans équipe reconnue, tenteront d'être élus à la tête du conseil des commissaires.

Prochaines étapes

D'ici le 4 octobre, un avis public paraîtra pour indiquer de quelle façon les électeurs peuvent s'assurer que leur nom est bien inscrit sur la liste électorale de leur circonscription scolaire. C'est à ce moment qu'ils pourront demander une demande d'inscription, de correction ou de radiation. Tout changement à la liste électorale peut être demandé d'ici le 14 octobre prochain.

Qui peut voter ?

Pour avoir la possibilité de voter lors des élections scolaires du 2 novembre, une personne doit, le jour du scrutin, avoir 18 ans, être de citoyenneté canadienne, être domiciliée au Québec depuis au moins six mois, être domiciliée sur le territoire de la commission scolaire, ne pas être sous curatelle et ne pas être privée de ses droits électoraux.

Anglophone ou francophone ?

Un électeur qui a un enfant fréquentant une commission scolaire francophone sera automatiquement inscrit sur la liste électorale de celle-ci. Si l'enfant étudie dans un établissement d'une commission scolaire anglophone, le parent sera enregistré sur la liste électorale de cette dernière.

Un électeur qui n'a pas d'enfant sera inscrit par défaut à la commission scolaire francophone de son territoire. S'il souhaite plutôt voter du côté anglophone, il doit demander par écrit, d'ici le 14 octobre, d'être affilié à la commission scolaire anglophone de son secteur.

ÉCOUTEZ LE 98,5 FM EN DIRECT DE PARTOUT!



COGECO RADIO

14 radios au bout de vos doigts!







Une station **COGECO** Diffusion

 Sélectionnez votre station.

 [Se connecter](#) [S'inscrire](#)



[Accueil](#) [Nouvelles](#) [Émissions](#) [Chroniques](#) [Programmation](#) [Concours](#) [Météo](#) [Extras](#) [Contacts](#)

La CSRS à l'aise de justifier ses compressions

Publié par Jessyka Dumulong pour (Estrie) 107,7 Estrie le jeudi 02 octobre 2014 à 12h26.



La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ne craint pas la venue d'un vérificateur pour inspecter ses finances.

Pour faire face aux compressions budgétaires, plusieurs commissions scolaires, dont la CSRS, ont décidé d'abolir l'aide aux devoirs.

Mécontent, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a décidé d'envoyer des vérificateurs à la Commission scolaire des Patriotes, sur la rive-sud de Montréal.

Si une telle mesure est prise à l'endroit de la CSRS, son président, Gilles Normand, se dit à l'aise de justifier les mesures de compressions de son organisation.



1 octobre 2014 18:57 - Affaires générales - Éducation

Mandat de vérification à la Commission scolaire des Patriotes - « Aucune coupe ou diminution de services ne sera acceptée » - Yves Bolduc

QUÉBEC, le 1^{er} oct. 2014 /CNW Telbec/ - Réagissant à la décision de la Commission scolaire des Patriotes d'abolir son service d'aide aux devoirs, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, a annoncé son intention de confier un mandat de vérification afin d'avoir un état juste de sa situation financière.

« On ne va pas permettre aux commissions scolaires de prendre les familles et les élèves du Québec en otages. C'est assez : aucune coupe ou diminution de services ne sera acceptée », a déclaré M. Bolduc.

Le ministre considère qu'il est inacceptable que les commissions scolaires touchent aux services aux élèves, alors qu'elles n'ont pas déployé l'ensemble des efforts de rigueur requis pour tendre vers l'équilibre budgétaire. « Notre gouvernement ne tolérera aucun raccourci facile qui aura un impact sur la réussite des élèves », a-t-il conclu.

Source : Yasmine Abdelfadel
Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science
418 644-0664

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Renseignements : Yasmine Abdelfadel, Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, 418 644-0664

URL raccourcie <http://cnw.ca/X1aM5>

PROFIL DE L'ORGANISATION

Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

[Prix de reconnaissance Essor - Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean - ...](#)

[L'Assemblée nationale rend hommage à la délégation québécoise aux Jeu...](#)

[Prix de reconnaissance Essor Régions du Bas-Saint-Laurent et de la Ga...](#)

[Renseignements sur cette organisation](#)

Élections scolaires : une lutte à trois pour la présidence à la Commission scolaire des Patriotes

[FM 103,3](#)

Les électeurs du territoire de la Commission scolaire des Patriotes auront à choisir parmi trois candidats à la présidence lors des prochaines élections.

En effet, en plus de la présidente sortante, Hélène Roberge, les électeurs pourront voter pour André Besner ou Denis Missud.

Aussi, 31 candidats ont déposés leur candidature pour l'un des 11 postes de commissaires.

Les élections scolaires auront lieu le dimanche 2 novembre, alors qu'il sera possible de voter par anticipation le 26 octobre prochain.



Le jeudi 2 octobre 2014

Actualités

FM 103,3 - Maryse Garant

Le ministre de l'éducation, Yves Bolduc, va mandater un vérificateur à la Commission scolaire des Patriotes (CSP), après avoir appris que le service d'aide aux devoirs était supprimé.

La Commission scolaire des Patriotes a annulé le service d'aide aux devoirs en raison des compressions imposées par le gouvernement du Québec.

Rappelons qu'après avoir présenté un budget déficitaire de plus de 5 M\$ pour l'année 2014-2015, le conseil des commissaires de la CSP adoptait, il y a un mois, un plan de redressement de l'ordre de 6 M\$ pour la présente année.

Publié le 03 octobre 2014 à 06h15 | Mis à jour le 03 octobre 2014 à 06h15

Aide aux devoirs: la CSRS devra les «refaire», ordonne le ministre de l'Éducation



Archives La Tribune, Maxime Picard



[Isabelle Pion](#)

La Tribune

Ayant coupé complètement l'allocation de l'aide aux devoirs, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) devra « refaire ses devoirs », selon l'attachée de presse du ministre de l'Éducation, Yasmine Abdelfadel. Contrairement à la Commission scolaire des Patriotes qui devra composer avec un vérificateur général parce qu'elle a sabré totalement l'aide aux devoirs, la CSRS n'a pas reçu de tel mandat de vérification.

« On ne leur a pas envoyé et on a bien vu qu'elle a choisi de couper... C'est inacceptable, on ne permettra pas ça! » a lancé Mme Abdelfadel.

Pourquoi envoyer un mandat de vérification à la Commission scolaire des Patriotes, mais non à la CSRS? « La Commission scolaire des Patriotes a complètement aboli l'aide », a d'abord répondu Mme Abdelfadel. Or, la CSRS a aussi complètement coupé l'aide aux devoirs, a fait valoir *La Tribune*.

« Personne n'est à l'abri d'un mandat de vérification. Le message est clair pour toutes les commissions scolaires, on leur demande de réduire dans les structures... » Si elles ne le font pas, un vérificateur général le fera à leur place, note-t-elle.

« On laisse à la commission scolaire le temps de refaire ses devoirs et de nous revenir », a ajouté Mme Abdelfadel.

Les médias ont fait état de la décision de Québec d'envoyer un vérificateur général à la Commission scolaire des Patriotes, qui a supprimé l'aide aux devoirs. L'organisation devra donc ouvrir ses livres au vérificateur. Québec en a aussi envoyé un à la Commission scolaire de Montréal, qui a refusé d'effectuer la totalité des compressions demandées. Comme la Commission scolaire English-Montréal refuse également, Québec pourrait aussi lui envoyer le vérificateur.

En septembre, la CSRS a adopté un plan de redressement de 3 M \$ à la suite d'un budget déficitaire du même montant, découlant de compressions imposées par le gouvernement. La CSRS devait trouver 1,8 M \$ pour l'année en cours, et quelque 1,2 M \$ d'ici 2016-2017.

La CSRS a aussi réduit l'aide alimentaire, le personnel cadre et syndiqué, la formation du personnel, etc.

Dans les mesures du plan, la CSRS a entre autres supprimé l'aide aux devoirs. Elle a aussi réduit l'aide alimentaire, le personnel cadre et syndiqué, la formation du personnel, etc.

Est-ce que les commissions scolaires pourraient recevoir une consigne ministérielle exigeant de ne pas réduire l'aide aux devoirs, comme ce fut le cas pour le budget accordé aux livres? À ce sujet, l'attachée de presse du

ministre de l'Éducation Yves Bolduc indique que cette consigne demandait de protéger les services directs aux élèves.

Cette consigne a été envoyée après que le Ministère eut d'abord permis aux commissions scolaires de réduire le budget consacré aux livres. Le ministre Bolduc a suscité l'indignation en déclarant que réduire l'achat des livres ne ferait pas mourir les élèves. Il est ensuite revenu sur ses propos, tout en demandant aux commissions scolaires de ne pas toucher aux livres.

« On va être à l'aise d'expliquer nos choix », clame pour sa part le président de la CSRS, Gilles Normand. « Il y avait des choix qu'on ne pouvait pas faire. » Les quelque 1,8 M \$ devaient être pigés dans un ensemble de mesures ciblées de 5,6 M \$. Or, sur ces 5,6 M \$, il y avait 2,2 M \$ que la CSRS pouvait réellement retrancher. Certaines mesures ne pouvaient être comprimées en raison de la convention collective ou d'engagements qui avaient été pris. Couper 1,8 M \$ sur une possibilité 2,2 M \$, la marge de manoeuvre était bien mince, plaide l'organisation, en rappelant que les dernières compressions sont arrivées en pleine période estivale, alors que le budget aurait dû être adopté. « S'il nous envoie quelqu'un, on expliquera nos choix », note M. Normand, en ajoutant que la CSRS n'a pas touché aux services directs aux élèves.

Quant à la possibilité de regrouper certains services avec d'autres organisations de la région, la CSRS rappelle qu'elle collabore avec ses pairs pour plusieurs services, dont le programme d'aide aux employés, les assurances, etc.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.

LE DEVOIR

Libre de penser

COMPRESSIONS

Amenez-en, des vérificateurs, disent les commissions scolaires

3 octobre 2014 | Lisa-Marie Gervais, Marco Bélair-Cirino | Éducation

Des commissions scolaires mettent au défi le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, de leur envoyer un vérificateur. Nombre d'entre elles ont indiqué avoir fait des coupes, non de gaieté de coeur, dans les services aux élèves, y compris dans des mesures d'aide à la réussite, comme l'aide aux devoirs.

« *Si le ministre décidait d'envoyer des vérificateurs dans toutes les commissions scolaires qui font des coupes [dans les services aux élèves], on n'aurait pas de complexe à les accueillir. Ils vont arriver au même constat que nous : il n'y a vraiment pas de gras à couper* », a déclaré au *Devoir* le président de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), Raynald Thibeault.

Après avoir mandaté un vérificateur à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui refusait d'effectuer la totalité des compressions qu'on lui a imposées, le ministre a annoncé mercredi qu'il allait soumettre la Commission scolaire des Patriotes, en Montérégie, à la même médecine, parce qu'elle a décidé d'absorber sa part des coupes en abolissant le programme d'aide aux devoirs. La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) pourrait aussi connaître le même sort. La tutelle n'est pas exclue dans ces cas et toutes les autres commissions scolaires devront faire des coupes sans toucher aux services aux élèves. « *Tous les scénarios sont sur la table pour les mettre au pas* », a répété Yasmine Abdelfadel, l'attachée de presse de M. Bolduc.

Or un coup de sonde fait par *Le Devoir* auprès de certaines commissions scolaires permet de conclure qu'elles ont toutes fait des coupes dans les services, la plupart dans le programme d'aide aux devoirs. « *Oui, on a fait des coupes, et oui, ça a eu un impact sur les services aux élèves, dont l'aide aux devoirs* », a confirmé Pierre Ménard, directeur des communications à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

À Québec, la Commission scolaire des Navigateurs indique aussi avoir fait des coupes dans l'aide aux devoirs. « *Malheureusement, il y a eu des compressions dans l'enveloppe [de l'aide aux devoirs]* », a dit Huguette Vachon, responsable des communications.

La Commission scolaire des Affluents dit aussi avoir fait des coupes dans les mesures d'aide à la réussite. « *L'aide aux devoirs, c'est la grosse part de ce qu'on a coupé. On avait un budget de 640 000 \$, qu'on a réduit de moitié* », a dit Éric Ladouceur, coordonnateur aux communications. Les budgets pour lutter contre l'intimidation ont aussi été amputés.

La Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CSCV), en Outaouais, a été la première à tenir tête au ministre, avant la CSDM et la CSEM, et à adopter une résolution lui signifiant qu'elle n'allait pas pouvoir faire toutes les compressions demandées. « *Ça fait plus d'un an qu'on passe dans le tordeur. Il fallait qu'on se tienne debout* », a dit Sylvain Léger, président de la CSCV. Il dit avoir demandé un délai qu'il a confiance de se voir accorder.

« Où on va couper ? »

Même si le gouvernement libéral prétend le contraire sur toutes les tribunes, les commissions scolaires ne peuvent « *remplir la commande* [politique] » sans toucher aux services aux élèves, a insisté la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Josée Bouchard.

« *L'autre jour, [le gouvernement] a dit que c'est inacceptable de ne pas acheter de livres. Après ça, c'est inacceptable de couper dans l'aide aux devoirs* », a-t-elle lancé lors d'un impromptu de presse jeudi à Québec. « [Mais] *où on va couper ?* » Mme Bouchard aura l'occasion de s'entretenir avec le ministre Bolduc puisqu'elle sera à ses côtés vendredi matin pour une conférence de presse portant sur les élections scolaires du 2 novembre.

LE DEVOIR

Libre de penser

COMPRESSIONS

Nouvelle rébellion, nouvelle sanction

Une seconde commission scolaire fera l'objet d'une vérification pour avoir décidé de couper l'aide aux devoirs

2 octobre 2014 | Lisa-Marie Gervais | Éducation



Photo: Jacques Boissinot La Presse canadienne

Le ministre de l'Éducation Yves Bolduc tente de mettre au pas les commissions scolaires qui veulent tenir tête au gouvernement.

Québec envoie un vérificateur à la commission scolaire des Patriotes (CSP), qui a pris la décision de couper dans l'aide aux devoirs. Il n'exclut pas non plus de le faire à English-Montréal qui, comme la CSDM, refuse d'effectuer la totalité des compressions qu'on lui impose.

« Je vais lancer un mandat de vérification pour la commission scolaire [des Patriotes]. On va aller voir à l'intérieur qu'est-ce qu'ils peuvent faire [sic] et je peux vous dire que je suis certain qu'on va trouver des mesures autres que celles de l'aide aux devoirs », a dit le ministre de

l'Éducation Yves Bolduc, sur les ondes de Radio-Canada mercredi soir. *« Quand une commission scolaire gère plusieurs dizaines de millions de dollars, on ne me fera pas accroire qu'il n'y avait pas moyen de trouver un certain montant. »*

Il perçoit le geste de la CSP comme un *« acte de rébellion »*. *« Je le dis et le redis : c'est une obligation de ne pas prendre des mesures qui feront que les élèves pourraient avoir des difficultés par la suite. »* Le ministre met en garde les autres commissions scolaires qui seraient tentées de sabrer les services aux élèves ou de s'y soustraire, prétextant, dans un cas comme dans l'autre, qu'il n'y a plus de *« gras »* à couper ailleurs et que c'est là la seule voie possible.

La CSP, qui administre une soixantaine d'écoles primaires et secondaires en Montérégie, affirme qu'elle a exploré toutes les avenues et que ses frais d'administration ont été réduits, passant de 6 % à moins de 4 %. *« C'est absolument trompeur de laisser croire à la population qu'on peut encore réduire nos dépenses sans affecter nos élèves »*, avait déjà averti la présidente de la CSP, Hélène Roberge. La semaine dernière, les directions d'école de la CSP ont donc décidé à l'unisson de concentrer l'effort budgétaire demandé — qui correspond à un demi-million (490 000 \$) pour les écoles primaires — dans un seul programme, soit celui de l'aide aux devoirs. Les parents prennent connaissance de la décision ces jours-ci.

La décision a été prise par souci d'*« équité »*. *« Les directions voulaient une orientation commune. C'est pour éviter les disparités entre les milieux »*, a expliqué Lyne Arcand, responsable des communications à la CSP. Elle souligne que d'autres coupes devront être effectuées pour renflouer le déficit de 6 millions qui s'est creusé. Sans ces compressions imposées par Québec, la CSP était en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire, a précisé Mme Arcand.

CSEM se rebelle

Tout comme la Commission scolaire de Montréal (CSDM) il y a deux semaines, la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a décidé de tenir tête au gouvernement et ne fera qu'en partie les coupes budgétaires demandées. Au total, elle refuse près d'un million de compressions, sur les 2,3 millions qu'on lui a imposés. *« On ne peut pas couper sans toucher les services aux élèves. On ne peut pas le faire maintenant, on n'est pas prêts. On demande plus de temps, a indiqué au Devoir Angela Mancini, la présidente de la CSEM. Si on le fait, ce sont nos élèves les plus vulnérables qui seront touchés. Tout comme la CSDM, on a beaucoup d'élèves en milieux défavorisés. C'est pour ça qu'on est les deux à réagir. »*

La commission scolaire s'apprêtait à déclarer un déficit de 1,4 million, mais des revenus provenant de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle lui avaient permis d'amasser exactement cette somme. Or, le ministère de l'Éducation lui a demandé de couper 3,8 millions de son budget, desquels 2,3 millions devaient être retranchés d'ici la fin de septembre. Le tout devant être inclus dans un plan de redressement pour approbation. *« On n'a pas eu de retour de la part du ministère. Peut-être qu'il va vouloir attendre que les élections scolaires soient terminées »*, a noté Mme Mancini.

Au cabinet du ministre Bolduc, on souligne que le déficit de la CSEM n'est pas aussi important que celui de la CSDM (24 millions pour l'année en cours). « *On n'exclut pas d'envoyer un mandat de vérification à la CSEM* », a déclaré au *Devoir* Yasmine Abdelfadel, attachée de presse du ministre. « *Aucune commission scolaire ne peut se soustraire à l'effort budgétaire.* »

Couper ailleurs

Elle soutient qu'une trentaine de commissions scolaires ont eu l'autorisation de boucler un budget déficitaire et la majorité ont soumis un plan de redressement acceptable. Aucune coupe dans les services directs aux élèves ne sera tolérée, insiste-t-elle. « *C'est très sérieux le message qu'on envoie.* »

Il est parfaitement possible de réduire les dépenses dans d'autres secteurs, soutient Mme Abdelfadel, citant en exemple deux commissions scolaires de Québec, De la Capitale et Premières-Seigneuries. Celles-ci partagent le transport scolaire de leurs élèves et ont accepté d'arrimer leurs journées pédagogiques pour qu'il n'y ait aucune circulation d'autobus ces jours-là, ce qui permet des économies.

Enfin, le ministère rappelle que des enveloppes ont été fusionnées pour faciliter l'exercice et donner une plus grande marge de manoeuvre aux commissions scolaires. Pour la CSP, les nouvelles règles budgétaires transmises cet été par le MELS disent clairement que la commission scolaire « *peut effectuer des choix différents de ceux [qui ont été] identifiés aux paramètres de financement.* » « *On a fait ce qu'on nous a demandé,* a soutenu Mme Arcand. *Et ce n'est pas fini.* »

La Commission scolaire des Patriotes coupe l'aide aux devoirs

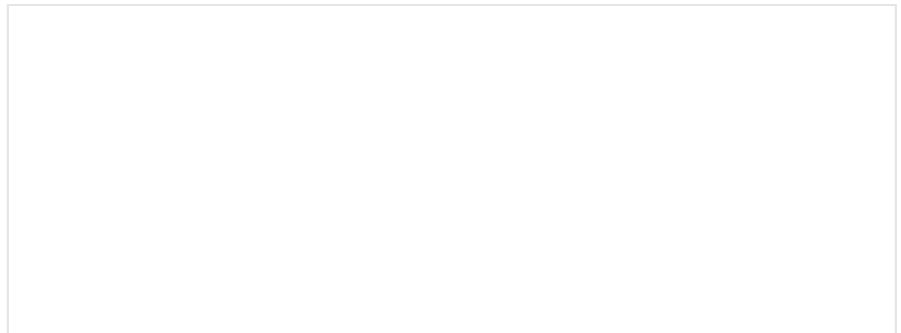
Publié le : septembre 30, 2014 Auteur : Pierre Lebeuf



Une première commission scolaire abolit l'aide aux devoirs pour atteindre l'objectif budgétaire du gouvernement Couillard.

La commission scolaire des Patriotes en Montérégie a fait parvenir une lettre aux parents leur annonçant qu'il n'y aurait pas d'aide au devoir cette année dans ses écoles primaires.

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, rejette cette décision et demande à la commission scolaire de faire autrement.



La Commission scolaire des Patriotes coupe l'aide aux devoirs

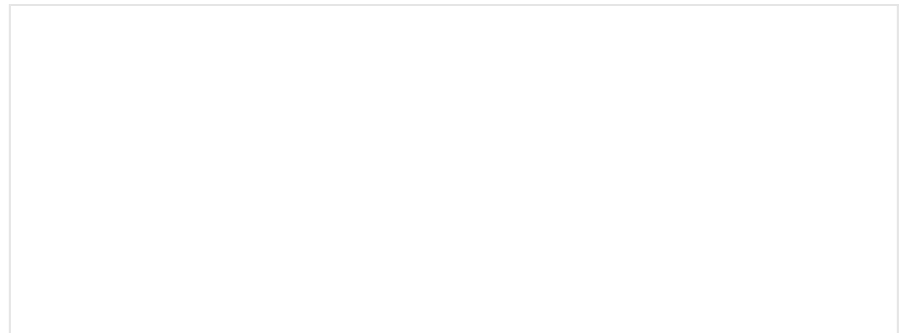
Publié le : septembre 30, 2014 Auteur : Pierre Lebeuf



Une première commission scolaire abolit l'aide aux devoirs pour atteindre l'objectif budgétaire du gouvernement Couillard.

La commission scolaire des Patriotes en Montérégie a fait parvenir une lettre aux parents leur annonçant qu'il n'y aurait pas d'aide au devoir cette année dans ses écoles primaires.

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, rejette cette décision et demande à la commission scolaire de faire autrement.



Inspecteurs du Ministère

Bolduc serre la vis aux commissions scolaires

Première publication 2 octobre 2014 à 13h07



Crédit photo : Agence QMI

Recommander { 6

Tweet { 10

Par **Régys Caron** | Agence QMI

Le **ministre de l'Éducation, Yves Bolduc**, entend ramener à l'ordre toutes les **commissions scolaires** qui ont coupé dans les services aux élèves depuis la rentrée.

Trois commissions scolaires recevront sous peu la visite d'inspecteurs du ministère de l'Éducation pour leur ordonner de couper ailleurs que dans les services.

La **Commission scolaire de Montréal**, la **Commission scolaire des Patriotes** et la **English Montreal Schoolboard**, comme plusieurs autres commissions scolaires, ont choisi de supprimer des services dans l'aide aux devoirs, ce que le ministre de l'Éducation juge inacceptable.

«Les inspecteurs vont aller voir l'état de l'administration et si d'autres mesures auraient pu être prises. Je suis certain que sur des budgets de plusieurs dizaines de millions de dollars d'autres mesures auraient pu être prises», a déclaré le ministre Bolduc jeudi matin à l'Assemblée nationale.

M. Bolduc n'a pas précisé s'il enverrait un inspecteur à la **Commission scolaire de Sherbrooke** qui a décidé de supprimer toute l'aide aux devoirs qu'elle offrait aux élèves avant que ne s'abattent les coupes ordonnées par le ministre.

Québec a demandé cette année au réseau des commissions scolaires d'effectuer des réductions de **130 millions \$**, dont **90 millions \$** dans l'aide à la réussite scolaire, 10 millions \$ dans l'adaptation scolaire et 30 millions \$ dans les allocations dites supplémentaires.

Yves Bolduc demeure convaincu que ces ponctions peuvent se limiter à l'administration des commissions scolaires. Il dit compter sur les élections scolaires pour que son message soit mieux compris.

«Le message est clair, il y aura une élection le 2 novembre et on s'attend qu'avec les nouveaux commissaires et les nouveaux présidents que le message sera compris. J'aurai l'occasion de les rencontrer. Je m'attends qu'au retour des élections les commissions scolaires se conforment. Elles doivent revoir leurs positions», a dit M. Bolduc.

La mise en tutelle de certaines commissions scolaires n'est pas exclue bien qu'il s'agisse d'une solution de dernier recours, a ajouté le ministre.

Share



Copyright © 1998-2014 - Tous droits réservés. Une réalisation de TVA Interactif inc.





Réseau Info Éducation AMEQ en ligne

FERMER CETTE FENÊTRE

IMPRIMER

Québec 

« Aucune coupe ou diminution de services ne sera acceptée » - Yves Bolduc

Le jeudi 2 octobre 2014

Réagissant à la décision de la Commission scolaire des Patriotes d'abolir son service d'aide aux devoirs, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, a annoncé son intention de confier un mandat de vérification afin d'avoir un état juste de sa situation financière.

« On ne va pas permettre aux commissions scolaires de prendre les familles et les élèves du Québec en otages. C'est assez : aucune coupe ou diminution de services ne sera acceptée », a déclaré M. Bolduc.

Le ministre considère qu'il est inacceptable que les commissions scolaires touchent aux services aux élèves, alors qu'elles n'ont pas déployé l'ensemble des efforts de rigueur requis pour tendre vers l'équilibre budgétaire. « Notre gouvernement ne tolérera aucun raccourci facile qui aura un impact sur la réussite des élèves », a-t-il conclu.

Pour plus d'information:

Organisation:

Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca

FERMER CETTE FENÊTRE

IMPRIMER

Yves Bolduc n'accepte pas les diminutions de services aux élèves

QUEBEC | (Agence QMD) Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, n'accepte pas les diminutions de services aux élèves, comme l'aide aux devoirs qu'a décidé d'abolir la Commission scolaire des Patriotes.

Il fera vérifier la situation financière de cette dernière pour s'assurer qu'elle a pris tous les moyens pour donner les services attendus.

«On ne va pas permettre aux commissions scolaires de prendre les familles et les élèves du Québec en otages», a fait savoir le ministre, par voie de communiqué, hier.

« AUCUN RACCOURCI FACILE »

Le ministre estime qu'il est «inacceptable» que les commissions scolaires offrent moins de services aux élèves alors même qu'elles n'ont pas fait tous les efforts pour tendre vers l'équilibre budgétaire demandé.

«Notre gouvernement ne tolérera aucun raccourci facile qui aura un impact sur la réussite des élèves», a-t-il indiqué.

C'est pourquoi il entend donner un mandat de vérification afin d'obtenir un état juste de la situation financière de la Commission scolaire des Patriotes.

La CSDM a refusé de se conformer aux exigences du gouvernement, qui lui a imposé des coupes supplémentaires de 8,6 millions \$ cette année.



Bolduc hausse le ton

Les commissions scolaires doivent faire des coupes sans toucher aux services aux élèves, dit le ministre

LOUISE LEDUC

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc n'en démord pas: les commissions scolaires n'ont pas à toucher aux services aux élèves, il leur suffit de couper dans «la gestion, l'administratif, les structures», a-t-il déclaré hier.

Selon des données demandées au Conseil du trésor, les 72 commissions scolaires du Québec comptaient 6550 cadres entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juillet 2013. À titre de comparaison, les commissions scolaires employaient 6460 gestionnaires en 2008-2009.

Déjà, à ce moment-là, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, tenait au mot près le même discours que le ministre Bolduc aujourd'hui. Les commissions scolaires devront apprendre à vivre avec moins de gestionnaires, disait-elle, et pas question de toucher aux services aux élèves.

Au minimum, Québec réclame des commissions scolaires qu'elles regroupent certains services – celui de la paye, par exemple. Hier, le ministre Bolduc a aussi vanté les commissions scolaires qui, elles, vont dans le sens de ce qu'il demande. Il a évoqué le cas de deux d'entre elles, à Québec, qui sont parvenues à aller chercher 1 million d'économies sur trois ans en transport scolaire simplement en harmonisant leurs journées pédagogiques.

Réflexion large

Québec ne cache pas par ailleurs être en réflexion plus globale, comme l'a dit mercredi Philippe Couillard au Salon bleu, quant «au rôle, au mandat et au financement des commissions scolaires».

Écorché depuis la rentrée par les commissions scolaires qui refusent les coupes demandées et lui attribuent la responsabilité des compressions qu'elles font dans l'aide aux devoirs, les bibliothèques scolaires, l'aide alimentaire et les programmes de lutte contre l'intimidation, le

ministre Bolduc a répliqué depuis deux semaines par l'envoi prochain de vérificateurs dans deux commissions scolaires (la Commission scolaire de Montréal et la commission scolaire des Patriotes, sur la rive sud de Montréal) et peut-être dans une troisième, la Commission scolaire English-Montréal.

Hier, le ministre Bolduc a rappelé que c'est à la demande des commissions scolaires que 32 microprogrammes (dans laquelle se retrouvent notamment l'aide alimentaire, l'aide aux devoirs et les bibliothèques scolaires) ont été regroupés dans une seule enveloppe que les commissions scolaires peuvent réorganiser en fonction de leurs besoins respectifs.

À ce propos, dans la journée, son attachée de presse, Yasmine Abdelfadel a évoqué le cas d'une commission scolaire, au Saguenay, qui, dans un projet pilote, a décidé de faire l'expérience d'une année scolaire sans aucun devoir à la maison. «Dans ce contexte, vous comprendrez que le service d'aide aux devoirs, ils n'en ont plus besoin là-bas.»

Quelle autonomie pour les commissions scolaires ?

Comme le fait remarquer François Houde, avocat en droit de l'éducation, les coupes additionnelles demandées par le gouvernement libéral (fraîchement élu) en plein été ont nettement pris de court les commissions scolaires, qui doivent normalement avoir ficelé leur budget avant le 1^{er} juillet.

«L'élaboration d'un budget prend de 4 à 6 mois, et quand les coupes supplémentaires sont tombées, 95 % du budget avait déjà été attribué, les embauches supplémentaires avaient déjà été faites, etc.», souligne-t-il.

Sur le fond, comme en fait foi la jurisprudence en ce sens datant des années 80, l'autonomie des commissions scolaires demeure limitée, signale M^e Houde. «Les commissions scolaires sont tenues de respecter les règles bud-

gétaires établies par le ministère de l'Éducation et par le Conseil du trésor.»

Fait à noter, les commissions scolaires ont par ailleurs un pouvoir limité (en pourcentage) de puiser dans leurs surplus accumulés. De toute manière, plusieurs d'entre elles sont déficitaires, notamment la CSDM, qui affiche un déficit accumulé de 61 millions, qu'elle explique entre autres par une clientèle très défavorisée.

— Avec la collaboration de Martin Croteau

RATIOS CADRE-ÉLÈVES

English-Montréal: 1 cadre par 216,7 élèves

Commission scolaire des Patriotes:
1 cadre par 192,4 élèves

Commission scolaire de Montréal:
1 cadre par 209,84 élèves

(Données de 2012-2013, ministère de l'Éducation)



COMPRESSIONS À QUÉBEC

Taux de participation aux élections

Un « test » pour les commissions scolaires

LOUISE LEDUC

Les élections scolaires du 2 novembre constituent aux yeux d'Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, « un véritable test de crédibilité » pour les commissions scolaires qui devront d'ici là « convaincre la population de leur pertinence ».

« Si le taux [de participation] est très anémique, il faudra se poser de sérieuses questions », a déclaré le ministre Bolduc, insistant sur le « caractère déterminant » de l'exercice.

Ces commentaires, formulés lors d'une conférence de presse à Montréal qui avait pour but d'inciter les Québécois à aller voter, faisaient parfaitement écho aux remarques formulées cette semaine à l'Assemblée nationale par le premier ministre Philippe Couillard.

Mercredi, au chef caquiste François Legault qui lui faisait remarquer que 45 % des postes à la présidence de commissions scolaires seront pourvus sans opposition, M. Couillard a déclaré qu'il partageait sa préoccupation « quant

à la signification réelle de cet exercice démocratique », mais qu'« il fallait bien mener à bien » les élections puisque « le processus était déjà engagé » au moment où son gouvernement est arrivé au pouvoir.

En conférence de presse, Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires, a dit certes espérer elle aussi que le faible taux de participation aux élections de 2007 (7,9 %) soit rehaussé cette fois, tout en ajoutant qu'elle n'avait pas l'impression tout de même « qu'il devait être triplé ou quadruplé » pour légitimer la pertinence des commissions scolaires.

La chose serait d'autant plus difficile, a-t-elle fait remarquer, que le budget pour promouvoir les élections est très faible (35 000 \$).

M^{me} Bouchard a aussi tenu à mettre en perspective le fait que 43 % des commissaires et 45 % des présidents ont déjà été élus sans opposition. Aux élections municipales de 2013, a-t-elle rappelé, 56 % des conseillers et 47 % des maires ont été élus par acclamation. « Sont-ils moins légitimes que les élus scolaires

pour autant? »

Pour la première fois, la population sera appelée à voter pour les candidats à la présidence des commissions scolaires, alors qu'auparavant, la personne était choisie par les commissaires élus. Le ministre Bolduc et Josée Bouchard espèrent tous deux que cette nouveauté incitera les gens à s'intéresser au scrutin.

Fait important à noter, les Québécois doivent s'assurer d'être inscrits sur la liste électorale avant le 14 octobre.

Et ces vérificateurs?

Impossible d'évoquer la question des élections scolaires prochaines sans revenir sur les mandats de vérification lancés par Québec à la Commission scolaire de Montréal et à la commission scolaire des Patriotes, en Montérégie, de même qu'à la même menace qui pèse contre la Commission scolaire English-Montréal. À ce propos, le ministre Bolduc a souligné qu'il avait « de bonnes relations » avec la grande majorité des commissions scolaires.

Il est revenu sur le cas de la commission scolaire des

Patriotes, disant que l'abandon de son service d'aide aux devoirs n'avait pas justifié à lui seul l'envoi de vérificateurs. « Il y a aussi la façon dont on fait cela et il y a aussi l'attitude. On n'a senti aucune collaboration du côté de la commission scolaire des Patriotes. »

Hélène Roberge, présidente de cette commission scolaire, est encore étonnée de se faire imposer cette vérification venue de nulle part, à son avis, et d'être l'objet de commentaires si durs du ministre alors que tant d'autres commissions scolaires doivent, comme la sienne, couper dans des services directs aux élèves.

« Payons-nous le prix d'avoir été particulièrement transparents et d'avoir avisé par lettre les parents de la coupe dans l'aide aux devoirs? », se demande M^{me} Roberge.

Les coupes annoncées en plein été par Québec ont obligé la commission scolaire des Patriotes à faire un déficit de 5,1 millions (sur un budget de 316 millions), a précisé M^{me} Roberge.



McMasterville L'incendie d'une école primaire mène à trois arrestations

Trois adolescents de 16 ans ont été arrêtés hier, en lien avec l'incendie criminel qui a détruit la plus grande partie de l'école La Farandole, à McMasterville, en plein mois de juillet. L'un d'eux a été libéré, tandis que les deux autres ont comparu par téléphone au palais de justice de Saint-Hyacinthe afin de répondre à des accusations d'incendie criminel et de

complot. « Ils ont tous les trois 16 ans, et l'un a une cause pendante devant les tribunaux jeunesse pour possession de stupéfiants », a précisé François Cinq-Mars, porte-parole à la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent. L'incendie s'est déclaré au milieu de la nuit du 11 juillet. Les dommages sont estimés à quelque 5 millions.

— Marie-Michèle Sioui



Commissions scolaires

Le ministre serre la vis

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, entend ramener à l'ordre toutes les commissions scolaires qui ont coupé dans les services aux élèves depuis la rentrée.

Trois commissions scolaires recevront sous peu la visite d'inspecteurs du ministère de l'Éducation pour leur ordonner de couper ailleurs que dans les services.

La Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire des Patriotes et la English Montreal Schoolboard, comme plusieurs autres commissions scolaires, ont choisi de supprimer des services dans l'aide aux devoirs, ce que le ministre de l'Éducation juge inacceptable.

«Les inspecteurs vont aller voir l'état de l'administration et si d'autres mesures auraient pu être prises. Je suis certain que sur des budgets de plusieurs dizaines de millions de dollars d'autres mesures auraient pu être prises», a déclaré le ministre Bolduc jeudi matin à l'Assemblée nationale.

M. Bolduc n'a pas précisé s'il enverrait un inspecteur à la Commission scolaire de Sherbrooke qui a décidé de supprimer toute l'aide aux devoirs qu'elle offrait aux élèves avant que ne s'abattent les coupes ordonnées par le ministre.

Réductions

Québec a demandé cette année au réseau des commissions scolaires d'effectuer des réductions de 130 millions \$, dont 90 millions \$ dans l'aide à la réussite scolaire, 10 millions \$ dans l'adaptation scolaire et 30 millions \$ dans les allocations dites supplémentaires.

Yves Bolduc demeure convaincu que ces ponctions peuvent se limiter à l'administration des commissions scolaires. Il dit compter sur les élections scolaires pour que son message soit mieux compris.

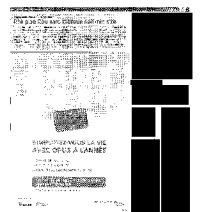
«Le message est clair, il y aura une élection le 2 novembre et on s'attend qu'avec les nouveaux commissaires et les nouveaux présidents que le message sera compris. J'aurai l'occasion de les rencontrer. Je m'attends qu'au retour des élections les commissions scolaires se conforment. Elles doivent revoir leurs positions», a dit M. Bolduc.

La mise en tutelle de certaines commissions scolaires n'est pas exclue bien qu'il s'agisse d'une solution de dernier recours, a ajouté le ministre. — Agence QMI



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a mandaté des inspecteurs pour étudier les états financiers de trois commissions scolaires.

— PHOTO SIMON CLARK/AGENCE QMI



TransCanada - Énergie Est

leeducenergieest.com/TransCanada

Projet Énergie Est, la Construction D'un Pipeline Sécuritaire et Fiable

Compressions budgétaires : une commission scolaire doit abolir l'aide aux devoirs

Mise à jour il y a 36 minutes



Photo : PC/AP/Steve Ruark

La Commission scolaire des Patriotes, sur la Rive-Sud, supprime son service d'aide aux devoirs pour des raisons budgétaires.

La Commission scolaire affirme qu'elle doit annuler ce service, en raison des compressions imposées par le gouvernement du Québec.

Ces dernières années, la commission scolaire avait déjà dû réduire ses budgets de 10 millions de dollars. Mais le gouvernement lui a demandé de dégager 6 millions de dollars supplémentaires d'économie dans son budget.

Après consultation avec les directions d'école, les dirigeants de la commission scolaire et les établissements ont décidé d'un commun accord de mettre fin au programme d'aide aux devoirs.

Les parents d'élèves de toute la commission scolaire ont appris la disparition du service dans une lettre reçue cette semaine.

Le ministre Bolduc rejette une telle mesure budgétaire

Questionné par l'opposition à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, réclame que les commissions scolaires coupent plutôt dans l'administration.

« Il y a un travail de fond à faire par les commissions scolaires et ceux qui ont décidé de faire des coupures à certains services directs aux élèves devront refaire leurs devoirs », a déclaré Yves Bolduc.

La commission scolaire des Patriotes affirme que 45 % de son budget destiné à appuyer la réussite scolaire a disparu.

« Parmi toutes les mesures qui étaient proposées par le ministre, je vous dirais que c'est celle qu'on trouvait qui affectait le moins grand nombre d'élèves », explique Louise Létourneau, directrice de l'école Notre-Dame, à Otterburn Park.

Ironiquement, c'est le Parti libéral qui a créé le service d'aide aux devoirs, il y a 10 ans.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre Philippe Couillard avait pourtant promis de verser plus d'argent pour l'aide aux devoirs. Il disait même vouloir étendre le service au secondaire.

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)

TOUT VA BIEN AVEC LE

Aide aux devoirs : Québec enverra un vérificateur à la Commission scolaire des Patriotes

Mise à jour le mercredi 1 octobre 2014 à 18 h 58 HAE



Reportage d'Anne-Louise Despatie et entrevue avec le ministre Yves Bolduc

Le ministre de l'Éducation du Québec, Yves Bolduc, est stupéfait d'apprendre que la Commission scolaire des Patriotes, sur la Rive-Sud, supprime son service d'aide aux devoirs pour des raisons budgétaires. Il a décidé d'y envoyer un vérificateur.

« De prendre une mesure qui touche directement les services à l'élève, je le redis, c'est totalement inacceptable! » a martelé le ministre en entrevue à Radio-Canada.

« Je vais lancer un mandat de vérification pour la commission scolaire. On va aller voir à l'intérieur ce qu'ils peuvent faire. Je suis certain qu'on va trouver des mesures autres que celle de l'aide aux devoirs », a ajouté M. Bolduc, visiblement irrité par la décision de certains établissements, qu'il a, du reste, qualifiée de « rébellion ».

Le ministre en a profité pour envoyer un message clair aux commissions scolaires pour « qu'elles refassent leurs devoirs », convaincu que celles-ci sont en mesure de trouver d'autres moyens de faire face aux compressions. « Quand une commission scolaire gère des dizaines de millions de dollars, on ne fera pas accroire qu'il n'y a pas moyen de trouver un certain montant », a-t-il affirmé.

À lire aussi :

- [Compressions : l'aide aux devoirs menacée](#)

Le poids des compressions budgétaires

La Commission scolaire des Patriotes affirme qu'elle doit annuler le service d'aide aux devoirs en raison des compressions imposées par le gouvernement du Québec.

Ces dernières années, la commission scolaire avait déjà dû réduire ses budgets de 10 millions de dollars. Mais le gouvernement lui a demandé de dégager 6 millions de dollars supplémentaires d'économies dans son budget.

Après consultation avec les directions d'école, les dirigeants de la commission scolaire et les établissements ont décidé d'un commun accord de mettre fin au programme d'aide aux devoirs.

Les parents d'élèves de toute la commission scolaire ont appris la disparition du service dans une lettre reçue cette semaine.

La Commission scolaire des Patriotes affirme que 45 % de son budget destiné à appuyer la réussite scolaire a disparu.

« Parmi toutes les mesures qui étaient proposées par le ministre, je vous dirais que c'est celle qu'on trouvait qui affectait le moins grand nombre d'élèves », explique Louise Létourneau, directrice de l'école Notre-Dame, à Otterburn Park.

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)



SOCIÉTÉ
Montréal congédie 6 pompiers pour le vandalisme à l'hôtel de ville

Ironiquement, c'est le Parti libéral qui a créé le service d'aide aux devoirs, il y a 10 ans.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre Philippe Couillard avait pourtant promis de verser plus d'argent pour l'aide aux devoirs. Il disait même vouloir étendre le service au secondaire.

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

92 Commentaires



Les plus récents ▼



Émilien Marcoux

Allez-y...coupez la clase moyenne, augmentez les frais de scolarité, les taxes scolaires, coupez les petits déjeuners aux enfants, coupez les éducateurs spécialisés et protégez les riches, ceux qui s'enrichissent en meme temps que les grosses banques qui font plus de 4 milliards par année. Couillard n'a aucun plan...il improvise et notre social démocratie en mange un coup. Personne, mais personne n'a donné ce mandat à Couillard: je plaide pour d'immenses manifestations dans les rues de Québec et... » plus

Il y a 5 heures 7 personnes aiment ce commentaire



Micheline Thérberge

Encore une fois, nous constatons rapidement les limites de la pensée magique comme quoi on peut couper dans la bureaucratie sans toucher aux services. On l'a vu en santé, en culture et en éducation. Quel est le prochain secteur touché?

Il y a 5 heures 3 personnes aiment ce commentaire



Réjean Carrière

Trouvons l'erreur, d'un côté le gouvernement oblige des coupes un peu partout et ce même gouvernement autorise des exemptions d'impôt a des religions et toutes sectes des plus loufoques les unes des autres avec des gourous assez intelligents eux pour ne pas payer d'impôts. Cet impôt serait certainement bien utilisé pour l'aide au devoir me semble docteur, docteur, pouvez-vous opérer dans ce gras dit religieux.

Il y a 5 heures 3 personnes aiment ce commentaire



Émile Côté

Aide aux devoirs mes fesses. Les générations précédentes n'avaient pas de ce bidule à la con et ont réussi leurs études quand même.

N'importe quoi pour donner du boulot aux "logues" et aux fonctionnaires !

Il y a 5 heures 0 personne aime ce commentaire

Afficher 1 autre réponse



Émile Côté

@Claude Cartier

1945 ? Je parle de bien plus récent, genre 1980 monsieur.

Il y a 4 heures 0 personne aime ce commentaire



Marie-Denise Gagnon

@Claude Cartier

Pourquoi ne pas couper les devoirs?

L'aide aux devoirs est fait par qui? Les Profs... en surtemps?

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. En savoir plus



SOCIÉTÉ
Montréal congédie 6 pompiers pour le vandalisme à l'hôtel de ville



Couillard met en garde les commissions scolaires

Mise à jour le vendredi 3 octobre 2014 à 14 h 44 HAE



Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard

Si les commissions scolaires s'avèrent incapables de remplir leur mandat avec les budgets qui leur sont alloués, le gouvernement devra le revoir, a prévenu le premier ministre Philippe Couillard à l'issue du forum sur la lutte contre l'intimidation à Québec.

« Si la conclusion des commissions scolaires est que dans le cadre financier actuel il leur est impossible d'accomplir leur mandat, la solution n'est pas d'éloigner l'équilibre budgétaire, c'est de revoir profondément le rôle des commissions scolaires. Pour moi, c'est la prochaine étape logique qui suit », a-t-il expliqué.

M. Couillard a précisé que le gouvernement avait amorcé sa réflexion sur le mandat des commissions scolaires sans privilégier un scénario plutôt qu'un autre.

Il a rappelé que c'est à Québec de « fixer les objectifs budgétaires » de la province et que les commissions devaient s'y conformer.

Devant les compressions budgétaires du gouvernement québécois, plusieurs commissions scolaires ont haussé leurs taxes. Certaines, comme la Commission scolaire des Patriotes, ont décidé de larguer tout le pan du service de l'aide aux devoirs pour réussir à absorber les compressions budgétaires pour l'année en cours.

La lutte contre l'intimidation a également souffert des compressions budgétaires de Québec, puisque certaines commissions scolaires ont décidé de réduire les sommes allouées à ce poste budgétaire.

À lire aussi:

- [La participation aux élections scolaires au Québec sera déterminante](#)
- [Aide aux devoirs : Québec enverra un vérificateur à la Commission scolaire des Patriotes](#)
- [Québec prépare une réforme du système d'Éducation](#)

Un plan d'action en 2015

Le premier ministre a fait cette mise en garde aux commissions scolaires après avoir dressé un bilan du forum sur la lutte contre l'intimidation.

M. Couillard a indiqué qu'un plan d'action serait présenté en 2015 et en a présenté les grandes lignes :

- Le renouvellement de la politique jeunesse qui remonte à 2001;
- Un volet autochtone spécifique;
- Un volet sur la cyberintimidation
- Une mesure législative pour encadrer la collaboration entre les milieux scolaires et policiers
- Un volet sur les aînés

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)

Le forum a réuni des députés de tous les horizons de l'Assemblée nationale. Seule Manon Massé, de Québec solidaire, a claqué la porte du forum, mercredi, en dénonçant l'abandon par le gouvernement d'une campagne de publicité destinée à lutter contre l'homophobie.

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

128 Commentaires



Soumettre

Les plus récents ▼



Jean-Yves Goneau

C'est drôle ces menaces durant la semaine contr l'intimidation.

Un disciple de Harper, ce Couillard!

Il y a 1 jour 2 personnes aiment ce commentaire



Philippe Pelchat

Campagne contre l'intimidation ? Sa sert a quoi cette campagne quand Stephen Harper se paye des publicités afin d'intimider et salir ses opposant. Il est un exemple pour tous les jeunes du Canada. Allez les jeunes, intimidez! C'est comme ca que le Canada fait sa politique! Faites pareil!

Il y a 2 jours 3 personnes aiment ce commentaire



André Tremblay

Encore quelques semaines tout au plus et quelques déclarations et je vous prédis que Couillard va reculer avec son programme de coupures!

On prend des paris sur la date que choisira M. Bip, bip, bip?

Moi je mise pour le 1er décembre au plus tard.....

Il y a 2 jours 6 personnes aiment ce commentaire

Afficher 1 autre réponse



William Gauthier

@André Tremblay Juste avant Noël

Il y a 2 jours 2 personnes aiment ce commentaire



William Gauthier

@steve lemieux

En passant les toilettes silencieuses les fédéraleux les ont utilisés bien plus longtemps que le PQ.

tant qu'à avoir l'air fou c'est une des façons que j'aime bien!

Il y a 2 jours 4 personnes aiment ce commentaire



Marc Beaulieu

Si on veut parler de coupures en éducation on est rendu à parler de l'offre de services, pas de la maternelle 4 ans ou de l'anglais intensif obligatoire en 6e année.

Au lieu d'utiliser les élus et les cadres des Commissions scolaires comme des partenaires compétents, vous parlez de l'abolition ou de fusion des CS. Vous allez foutre la merde dans le réseau pour faire des économies de bouts de chandelle alors que les commissaires ne demandent pas mieux que de vous aider à trouver des solutions et... » plus

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)

Sondages Rémunérés

webperspectives.ca

Répondez à nos sondages en ligne Et obtenez des chèques-cadeaux !

D'autres commissions scolaires coupent dans l'aide aux devoirs

Mise à jour le jeudi 2 octobre 2014 à 21 h 13 HAE



Le reportage d'Anne-Louise Despatie

La décision du ministre Yves Bolduc d'envoyer un vérificateur à la Commission scolaire des Patriotes, au sud de Montréal, parce qu'elle a supprimé son service d'aide aux devoirs, a créé la surprise dans le milieu de l'éducation. Devant réduire leur budget, plusieurs commissions scolaires diminuent les services aux élèves, même si Québec a prévenu qu'il en était hors de question.

Par exemple :

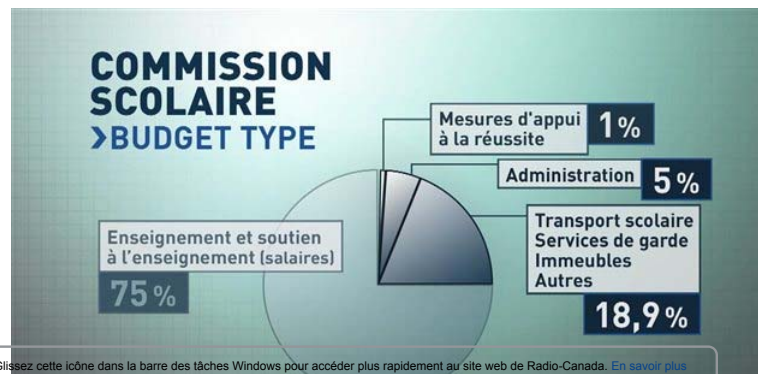
- la Commission scolaire Sorel-Tracy a réduit son budget d'aide aux devoirs de 90 %;
- celle des Affluents, à Repentigny, a diminué de moitié le budget de l'aide aux devoirs;
- la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a aussi abaissé son budget de l'aide au devoir et reporté l'achat de livres pour ses bibliothèques.

De façon générale, les commissions scolaires affirment que leur budget de fonctionnement est déjà très serré; les trois quarts de leurs dépenses sont les salaires du personnel. Elles avancent que le gouvernement leur a demandé de réduire leur budget sans exclure des compressions dans les mesures d'appui à la réussite.


« Quand on n'a aucune marge de manœuvre, puis qu'il faut encore aller puiser, où on va aller puiser? On ne le sait plus... »

— Roxanne Thibault, présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Même constat, à la Commission scolaire des Affluents, à Repentigny. Le coordonnateur aux communications Éric Ladouceur explique que sa commission devait réduire ses dépenses de 2,6 millions. « On nous reproche de faire le travail qu'on nous a demandé de faire », dit-il.



Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)



De son côté, la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Josée Bouchard, plaide pour une plus grande autonomie des commissions scolaires. Elles ne doivent pas être de simples exécutants, selon elle, ajoutant que Québec doit « respecter le gouvernement local qu'est la commission scolaire ».

À lire aussi :

- [Compressions : l'aide aux devoirs menacée](#)

Le ministre Yves Bolduc s'attend à ce que l'ensemble des commissions scolaires rentre dans le rang.

Mercredi, il leur demandait de refaire leurs devoirs, convaincu qu'elles trouveront d'autres moyens de faire face aux compressions.

« Quand une commission scolaire gère des dizaines de millions de dollars, on ne fera pas accroire qu'il n'y a pas moyen de trouver un certain montant », a affirmé le ministre Bolduc.

Portrait des commissions scolaires

72 COMMISSIONS



60 FRANCOPHONES
 9 ANGLOPHONES
 3 À STATUT PARTICULIER

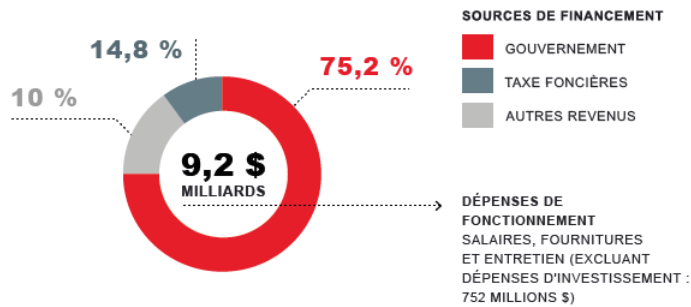
2741 ÉTABLISSEMENTS



2361 ÉCOLES PUBLIQUES
 187 CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES
 193 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1,012 MILLION D'ÉLÈVES
 174 860 EMPLOYÉS
 1305 COMMISSAIRES ÉLUS
 BUDGET : 10,3 MILLIARDS DE DOLLARS

Budget des commissions scolaires



200 MILLIONS \$ COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR QUÉBEC AUX COMMISSIONS SCOLAIRES EN 2013

193 MILLIONS \$ COMPRESSIONS COMBLÉES PAR UNE AUGMENTATION DES TAXES SCOLAIRES

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, données 2007-2010

ICI RADIO-CANADA .ca

Connexion | [S'inscrire](#)

8 Commentaires



Soumettre

Les plus récents ▼

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)



Commissions scolaires : l'envoi de vérificateurs suscite des réactions mitigées

Mise à jour le jeudi 2 octobre 2014 à 18 h 16 HAE



Enfant en classe Photo : iStock

Alors que le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, envoie un vérificateur à la commission scolaire des Patriotes qui a choisi d'éliminer l'aide aux devoirs pour atteindre la cible budgétaire fixée par Québec, les commissions scolaires de la région réagissent avec prudence.

Des dirigeants se demandent comment appliquer les compressions sans toucher les élèves et d'autres invitent le ministre à leur envoyer un vérificateur.

La Commission scolaire Lac-Saint-Jean est parmi celles qui ont choisi de mettre fin au service d'aide au devoir. La présidente, Roxanne Thibeault, se demande comment elle pourrait redonner ce service si le ministre l'imposait.

« Quand on n'a aucune marge de manœuvre et qu'il faut encore puiser, où on va aller puiser? On ne le sait plus », dit-elle.

L'élimination de l'aide au devoir à la Commission scolaire Lac-Saint-Jean a permis une économie de 120 000 \$.

Le président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Rémi Rousseau, est aussi prêt à défendre les décisions du conseil des commissaires qui a dû aussi réduire ou éliminer des services.

« Si jamais il veut le faire, il veut venir vérifier si ce qu'on a fait est correct, il n'y a pas de problèmes, affirme-t-il. On va pouvoir lui démontrer que ses coupures, vraiment, affectent notre service, nos services aux élèves. Ce serait peut-être une bonne chose qu'il vienne », croit M. Rousseau.

La présidente du syndicat des enseignants de Louis-Hémon, France Lapierre, est aussi d'avis qu'une visite du ministre ou de son envoyé pourrait être utile, à condition que l'intervention soit plus qu'un exercice de relations publiques.

« Oui, à condition que ce ne soit pas déshabiller Jacques pour en habiller un autre, ajoute-t-elle. Les interventions du ministre, s'il les fait et qu'il n'ajoute pas d'argent, ça va mener où? »

Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)

Fin du service d'aide aux devoirs

Télévision

<http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7169965>

<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2014/10/01/001-aide-devoir-abolition-service-ecole-compression.shtml>

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/10/02/008-compression-commissions-scolaires-eleves.shtml>

http://ici.radio-canada.ca/emissions/24_heures_en_60_minutes/2013-2014/#

Presse écrite

<http://www.ledevoir.com/societe/education/420032/compressions-nouvelle-rebellion-nouvelle-sanction>

<http://www.ledevoir.com/societe/education/420176/compressions-amenez-en-des-verificateurs-disent-les-commissions-scolaires>

<http://www.lapresse.ca/actualites/education/201410/03/01-4806041-bolduc-lie-lavenir-des-commissions-scolaires-aux-resultats-des-elections.php>

<http://plus.lapresse.ca/screens/1d4946f5-5328-459f-b897-e6d3a190a2b2%7CUuBCl0lg~X0G.html>

Radio

<http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7171019> : faire glisser le curseur à 20:50

<http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7171228>

http://ici.radio-canada.ca/emissions/faut_pas_croire_tout_ce_qu_on_dit/2014-2015/